

Contribution à l'histoire du vocabulaire français : "blâmer" et "louer" dans les anciens textes littéraires (XIIe-XVe s.)

Autor(en): **Lavis, Georges**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **50 (1986)**

Heft 199-200

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399800>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTRIBUTION À L'HISTOIRE DU VOCABULAIRE FRANÇAIS: 'BLÂMER' ET 'LOUER' DANS LES ANCIENS TEXTES LITTÉRAIRES (XII^e - XV^e s.)

0. Cette étude, consacrée à l'expression verbale des concepts 'blâmer' et 'louer' dans les anciens textes littéraires français, se propose d'éclairer les modalités de la concurrence qui s'exerce au sein de ce riche réseau synonymique et antonymique, et elle tente, par là, comme d'autres travaux que nous avons fait paraître précédemment⁽¹⁾, d'apporter une contribution précise à l'histoire du vocabulaire français.

L'article que Ch. J. Fillmore publia il y a plus de quinze ans, *Verbs of judging : an exercise in semantic description*, et qui parut en traduction française sous le titre *Verbes de jugement : essai de description sémantique* dans la revue *Langages* (n° 17, mars 1970, pp. 56-71), se signalait à la fois par la distance prise à l'endroit des conceptions mentaliste, structuraliste ou componentielle du sens, par la référence explicite faite aux philosophes de la langue ainsi qu'à leur souci de s'intéresser non au sens « considéré comme une entité abstraite d'une sorte mystérieuse », mais plutôt aux « règles d'usage qu'un sujet parlant une langue est censé connaître de façon à justifier sa capacité d'utiliser les formes linguistiques de façon appropriée » (p. 58), c'est-à-dire aux

(1) Cf., notamment, *Contribution à l'histoire du vocabulaire français : 'demander' dans les anciens textes littéraires (XII^e-XV^e s.)*, Travaux de Linguistique et Littérature, XXII, 1984, 95-160, et *Contribution à l'histoire du vocabulaire français : 'transmettre un savoir' ; 'inciter à (un comportement)' du XII^e au XV^e s.*, Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur, XCV, 1985, première partie : 133-150 ; deuxième partie : 239-278.

Comme pour ces deux travaux précédents, nous adressons nos vifs remerciements aux étudiants de la licence en philologie romane de l'Université de Liège qui nous ont apporté leur collaboration au cours du séminaire de linguistique historique du français, particulièrement durant l'année académique 1979-1980, ainsi qu'à A. Vankerkom dont le mémoire de fin d'études, réalisé sous notre direction, a facilité les travaux préliminaires de notre recherche.

conditions d'emploi des formes linguistiques et, particulièrement aux aspects présuppositionnels de l'acte de langage. L'article de Fillmore connut un grand retentissement ; il reçut notamment un prolongement avec l'étude de D. Willems, *Syntaxe et sémantique. Les verbes de jugement. A propos de Ch. J. Fillmore, « Verbs of judging : an exercise in semantic description »* (Travaux linguistiques de Gand, 1972, n° 3, pp. 187-197), qui abordait deux aspects négligés dans l'article de Fillmore : a) celui de l'inventaire et de la délimitation des verbes de jugement, b) celui des relations entre la structure syntaxique et sémantique de ces verbes. D. Willems s'attachait particulièrement à voir s'il n'y avait pas moyen « de délimiter au moyen de critères syntaxiques et logiques une classe de verbes, qu'on pourrait alors, à la suite d'une étude sémantique, appeler verbes de jugement » (p. 191).

Inspirée d'un égal désir de rigueur et animée par la volonté de se fonder sur l'observation du fonctionnement linguistique des unités lexicales, notre étude a pu, bien entendu, tirer profit de ces travaux précédents, mais elle ne s'inscrit pas vraiment dans leur lignée, ne serait-ce que parce qu'elle porte sur l'ancienne langue et qu'à ce titre elle subit des contraintes et rencontre des difficultés qui n'existent pas, ou guère, lorsqu'on traite d'une langue vivante. Vouloir, par exemple, découvrir et décrire parfaitement les conditions d'emploi d'une unité lexicale de l'afr. ou du mfr. nous paraît relever de la gageure. Il peut être utile, néanmoins, d'avoir recours à la notion de présupposé (conçu non pas comme une condition d'emploi mais comme un élément du contenu⁽²⁾), et, en ce qui concerne les verbes signifiant 'blâmer' et 'louer', qui font intervenir les éléments significatifs « responsabilité d'une situation » et « valeur (positive ou négative) de cette situation », on verra que la répartition de ces éléments entre le niveau du posé linguistique et celui du présupposé peut se révéler très éclairante. Quant au problème de la constitution et de la délimitation du champ lexical qui fait l'objet de l'étude, le recours au critère syntaxique, même s'il peut séduire par son caractère formel et objectif, nous paraît inadéquat, car il n'y a pas concordance parfaite entre distribution et signification. En fait, le critère syntaxique est à la fois trop large car il conduit à prendre en considération des verbes sémantiquement très

(2) Sur ce point, on peut consulter utilement les travaux d'O. Ducrot, en particulier *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann, 1972.

éloignés des verbes de jugement ⁽³⁾, et trop étroit car il oblige à exclure des verbes que notre compétence linguistique, appuyée sur l'observation du fonctionnement linguistique des unités verbales, reconnaît pourtant comme relevant des notions 'blâmer' et 'louer'.

Notre démarche est onomasiologique puisqu'elle prend son départ dans un concept. Mais il importe de souligner que le concept a, pour nous, essentiellement une valeur opératoire. Il ne doit donc pas être entendu comme unité mentale que l'esprit associe aux formes linguistiques, et dont l'appréhension ne pourrait se faire que par une sorte d'introspection perpétuelle de l'analyste. Le concept sera ici défini de la manière la plus neutre possible comme la mise en œuvre d'éléments sémantiques fondamentaux et d'une structure actantielle simple, et cette définition sera posée a priori comme une hypothèse de travail que l'étude aura pour objet de contrôler, en observant la présence ou l'absence d'une actualisation linguistique et en déterminant les modalités d'une actualisation linguistique éventuelle par une analyse syntactico-sémantique systématique et rigoureuse.

Rappelons enfin une remarque méthodologique importante que nous avons déjà soulignée en tête des travaux similaires que nous avons consacrés aux concepts 'demander' et 'apprendre'. Notre étude porte sur une vaste période que l'on divise traditionnellement en « ancien français » (afr.) et « moyen français » (mfr.). Ces deux dénominations sont évidemment des étiquettes qui recouvrent plusieurs états de langue. Lorsqu'on considère un système lexical partiel et limité, il faut, cependant, éviter l'erreur de perspective qui consiste à assimiler les notions de « synchronie de la langue » et « synchronie des structures » : comme l'a fait très justement observer Coseriu, des structures fonctionnelles peuvent se maintenir plus ou moins longtemps dans le temps, leur synchronie interne dépassant leur simultanéité avec d'autres structures de la langue. En tout état de cause, nous avons cru qu'il était prudent de mener notre analyse en plusieurs phases successives, en appuyant à chaque fois notre observation sur des périodes d'environ cinquante ans. Au terme de cette démarche, il nous a paru nécessaire d'éviter le morcellement dans la présentation des résultats de notre enquête, et nous

(3) D. Willems le laisse entendre, du reste, au détour d'une phrase comme celle-ci : « Les verbes du premier groupe s'emploient dans des constructions très peu caractéristiques et il n'est pas possible de les distinguer d'autres verbes ayant la même construction (*défavoriser, déshériter, assassiner, brutaliser*, etc.) en utilisant des critères syntaxiques. » (p. 193).

avons jugé opportun de résumer ceux-ci en les organisant selon la classification afr. (XII^e-XIII^e s.) - mfr. (XIV^e-XV^e s.), plus propice à laisser se dégager les grands axes selon lesquels s'exerce la concurrence verbale, plus apte aussi à synthétiser de manière éclairante les lignes d'évolution qui se dessinent du XII^e au XV^e s. Bien entendu, nous avons tenu, chaque fois que cela s'imposait, à prendre en considération les diversités ou les divergences linguistiquement significatives qui apparaissent au sein de ces deux larges synchronies.

Les textes qui ont été systématiquement dépouillés sont classés ci-dessous selon l'ordre alphabétique des abréviations utilisées

ANCIEN FRANÇAIS

- | | |
|----------------------------|--|
| <i>Atre périlleux</i> | Woledge (B.), <i>L'Atre périlleux, roman de la Table Ronde</i> (CFMA), Paris, 1936. |
| <i>Berte</i> | Henry (A.), <i>Les œuvres d'Adenet le Roi</i> ; t. IV, <i>Berte aus grans piés</i> (Travaux de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université Libre de Bruxelles), Bruxelles, 1963. |
| <i>Buevon de Conm.</i> | Henry (A.), <i>Les œuvres d'Adenet le Roi</i> ; t. II, <i>Buevon de Conmarchis</i> (Rijksuniversiteit te Gent. Werken uitgegeven door de Faculteit van de Wijsbegeerte en Letteren), Bruges, 1953. |
| <i>Chans. d'Aspremont</i> | Brandin (L.), <i>La Chanson d'Aspremont, chanson de geste du XII^e s., texte du ms. de Wolaton Hall</i> (CFMA), 2 ^e éd. revue, 2 vol., Paris, 1923-24. |
| <i>Chans. de Guillaume</i> | Wathelet-Willem (J.), <i>Recherches sur la Chanson de Guillaume</i> (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège), Paris, 1975, t. 2. |
| <i>Chans. de Roland</i> | Segre (C.), <i>La Chanson de Roland</i> (Documenti di Filologia), Milan-Naples, 1971. |
| <i>Charroi</i> | Perrier (J.L.), <i>Le Charroi de Nîmes, chanson de geste du XII^e s.</i> (CFMA), Paris, 1931. |
| <i>Cligès</i> | Micha (A.), <i>Cligès</i> (CFMA), Paris, 1965. |
| <i>Cour. de Louis</i> | Langlois (E.), <i>Le Couronnement de Louis, chanson de geste du XII^e s.</i> (CFMA), 2 ^e éd. revue, Paris, 1925. |
| <i>Eneas</i> | Salverda de Grave (J.-J.), <i>Eneas, roman du XII^e s.</i> (CFMA), 2 vol., Paris, 1925-31. |
| <i>Enf. Guillaume</i> | Henry (P.), <i>Les Enfances Guillaume, chanson de geste du XIII^e s.</i> (SATF), Paris, 1935. |
| <i>Enf. Ogier</i> | Henry (A.), <i>Les œuvres d'Adenet le Roi, III, Les Enfances Ogier</i> , Brugge, 1956. |

- Erec* Roques (M.), *Erec et Enide* (CFMA), Paris, 1966.
- Floovant* Andolf (S.), *Floovant, chanson de geste du XII^e s.*, Uppsala, 1941.
- Gorm. et Is.* Bayot (A.), *Gormond et Isembart, fragment de chanson de geste du XII^e s.* (CFMA), 3^e éd., Paris, 1931.
- Guib. d'Andrenas* Melander (J.), *Guibert d'Andrenas, chanson de geste*, Paris, 1922.
- Guill. de Dole* Lecoy (F.), *Jean Renart. Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole* (CFMA), Paris, 1962.
- Lancelot* Roques (M.), *Le Chevalier de la Charrette* (CFMA), Paris, 1958.
- Rom. Rose, G. de Lorris, J. de Meung* Langlois (E.), *Guillaume de Lorris et Jean de Meun, Le Roman de la Rose* (SATF), 5 vol., Paris, 1914-24.
- Thèbes* Raynaud de Lage (G.), *Le Roman de Thèbes* (CFMA), Paris, 1968.
- Yvain* Roques (M.), *Le Chevalier au lion* (CFMA), Paris, 1960.

MOYEN FRANÇAIS

- Bérinus* Bossuat (R.), *Bérinus, roman en prose du XIV^e s.* (SATF), 2 vol., Paris, 1931-32.
- Cent nouv. nouv.* Sweetser (F. P.), *Les Cent Nouvelles Nouvelles* (TLF), Genève, 1966.
- Ch. d'Orléans* Champion (P.), *Charles d'Orléans, Poésies, édition critique* (CFMA), 2 vol. Paris, 1923-27.
- Commynes, Mémoires* Calmette (J.), Durville (G.), *Philippe de Commynes, Mémoires*, Paris, 1924-25. [400 premières pages].
- Dame à la lyorne* Gennrich (F.), *Li Romans de la Dame à la lyorne et du biau chevalier au lyon*, Dresden, 1908.
- Deschamps, Miroir* Raynaud (G.), *Eustache Deschamps, Le Miroir de Mariage dans Les Œuvres complètes d'Eustache Deschamps*, vol. IX (SATF), Paris, 1892.
- Erec en prose* Pickford (C. E.), *Erec, roman arthurien en prose* (TLF), Paris-Genève, 1959.
- Gerson, Sermons* Mourin (L.), *Six sermons français inédits de Jean Gerson*, Paris, 1946.
- Guill. de Machaut* Hoepffner (E.), *Œuvres de Guillaume de Machaut* (SATF), Paris, 1908-11-21. [12000 premiers vers]
- Haynin, Mémoires* Brouwers (D. D.), *Mémoires de Jean, sire de Haynin et de Louvignies*, 2 vol., Liège, 1905-1906.

- La Sale, Saintré* Misrahi (J.) et Knudson (C. A.), *Antoine de la Sale, Jehan de Saintré* (TLF), Genève, 1965.
- Molinet, Chroniques* Doutrepont (G.), Jodogne (O.), *Chroniques de Jean Molinet*, Bruxelles, 1935-1937. [500 premières pages]
- Molinet, Faictz et Dictz* Dupire (N.), *Les Faictz et Dictz de Jean Molinet* (SATF), 3 vol., 1936.
- Myst. de la Passion* Paris (G.), Raynaud (G.), *Le Mystère de la Passion d'Arnoul Greban*, Paris, 1878. [15000 premiers vers]
- Ov. Moralisé* De Boer (C.), « *Ovide Moralisé* », poème du commencement du quatorzième siècle, Amsterdam, 1915. [12000 premiers vers]
- Pisan, Mutacion* Solente (S.), *Le livre de la Mutacion de Fortune par Christine de Pisan* (SATF), Paris, 1959 [15000 premiers vers]
- Regnier, Fort. et adv.* Droz (E.), *Les Fortunes et Adversitez de Jean Regnier* (SATF), Paris, 1923.
- Rom. Deduis* Blomquist (A.), *Gace de la Buigne, Le Roman des Deduis*, édit. critique d'après tous les mss., Stockholm-Paris, 1951.

Nous citons aussi, parfois, des exemples rencontrés au hasard de lectures ou de consultations occasionnelles. Ils sont extraits de textes qui n'ont donc pas été dépouillés systématiquement, et dont voici la liste :

- Aiol* Normand (J.) et Raynaud (G.), *Aiol, chanson de geste publiée d'après le manuscrit unique de Paris* (SATF), Paris, 1877.
- Bel Inconnu* Williams (G. P.), *Renaut de Beaujeu, Le Bel Inconnu* (CFMA), Paris, 1929.
- Brut* Arnold (I.), *Le Roman de Brut, de Wace* (SATF), 2 vol., Paris, 1938-40.
- Cont. de Perceval* Williams (M.), *La Continuation de Perceval par Gerbert de Montreuil* (CFMA), t. 1 (vv. 1-7020), Paris, 1922.
- Gal. de Bret.* Foulet (L.), *Jean Renart, Galeran de Bretagne, roman du XIII^e s.* (CFMA), Paris, 1925.
- Guill. d'Angleterre* Wilmotte (M.), *Guillaume d'Angleterre, roman du XII^e s.* (CFMA), Paris, 1927.
- Ille et Galeron* Cowper (F.A.G.), *Ille et Galeron par Gautier d'Arras* (SATF), Paris, 1956.
- Mon. Guillaume I, II* Cloetta (W.), *Les deux rédactions en vers du Moniage Guillaume, chanson de geste du XII^e s.* (SATF), 2 vol., Paris, 1906-1913.

*Perceval*Roach (W.), *Le Roman de Perceval ou le conte du Graal* (TLF), Genève, Paris, 1959.

*

1. Les verbes afr., mfr. *blasmer* et *loer*.

1.0. *Blasmer* et *loer* expriment un jugement moral mettant en cause à la fois la valeur et la responsabilité d'une situation. Ils impliquent à ce titre une structure actantielle comportant trois catégories pragmatiques fondamentales :

- a) un actant « source » (= So) : l'origine du jugement qui s'exprime ;
- b) un actant « cible » (= C) : la personne vers qui est dirigé le jugement, qui est en quelque sorte visée par ce jugement ;
- c) une « situation » (= Si) : action, fait, état de choses dont la responsabilité directe ou indirecte, réelle ou supposée, relève de l'actant « cible », et dont la conscience et l'appréciation plus ou moins précises par l'actant « source » déterminent un jugement favorable ou défavorable.

Blasmer et *loer* consistent généralement en un « dire » (même si, occasionnellement, certains contextes du type *blasmer / loer dedens son cuer* suggèrent l'idée d'un simple jugement intérieur) ; ils sont des actes de parole dont le locuteur-destinateur (= Lo) s'identifie à l'actant « source » et dont l'auditeur-destinataire (= D) peut s'identifier ou non à l'actant « cible ».

Blasmer, qui est attesté dès *Alexis*, est issu du lat. *blasphemare* 'blasphémer, outrager', devenu en lat. pop. **blastemare* par dissimilation de la deuxième consonne labiale (FEW I, 403 ; peut-être peut-on songer également, comme BW 73, à un croisement avec *aestimare*). A ce même étymon, FEW I, 403 rattache, en outre, afr. *emblasmer* et afr., mfr. *desblasmer*, où le préfixe *des* peut avoir soit une valeur intensive, soit une valeur négative (le verbe signifiant alors 'disculper'). Quant à *laudare* 'louer, conseiller, approuver', d'où dérive *loer*, il est à l'origine d'une nombreuse famille qui, selon FEW V, 206, comporte principalement, au point de vue verbal, les formes afr. *lauder* 'faire l'éloge de' (St. Léger) ; afr. *conlauder* 'louer ensemble' (St. Léger) ; afr., mfr. *loer* 'faire l'éloge de', 'conseiller, approuver (avec un régime direct de chose)' (Roland - 1501) ; afr. *reloer* 'louer à son tour' (hap. 12^e s.), 'conseiller à son tour' (Chrestien) ; afr. *aloer* 'conseiller qch.' (Chrestien ; Rose) ; mfr.

allouer 'approuver, consentir' (15^e s. - Wid 1675) ; afr. *loengier* (dér. de *loenge*) 'louer (Dieu)' (Wace, Marie) ; afr. *esloengier* 'louer' (hap.) ; mfr., nfr. *louanger* 'prodiguer la louange à qn' (dep. 1475).

L'ensemble des phrases où *blasmer* et *loer*, ainsi que leurs substituts, apparaissent peut être dérivé de quelques constructions syntaxiques de base, que formalise le tableau 1 (4).

TABLEAU 1

		Expression syntaxique de So, Si, C	Constructions syntaxiques
Actualisation linguistique de Si sous la forme d'un	Complément direct	So → SN1 (a) Si → SN2 (ā) C → SN3 (a)	(1) SN1 (a) / V / SN2 (ā) / [prép. + SN3 (a)]
		So → SN1 (a) Si → P C → SN2 (a) ou SN3 (a)	(2) SN1 (a) / V / que + P / [SN2 (a) ou prép. + SN3 (a)]
		So → SN1 (a) Si → Inf. C → SN3 (a)	(3) SN1 (a) / V / Inf. [prép. + SN3 (a)]
	Complément indirect	So → SN1 (a) Si → SN3 (ā) C → SN2 (a)	(4) SN1 (a) / V / [SN2 (a)] / prép. + SN3 (ā)
		So → SN1 (a) Si → Inf. C → SN2 (a) ou SN3 (a)	(5) SN1 (a) / V / [SN2 (a) ou prép. + SN3 (a)] / prép. + Inf.
Non-actualisation linguistique de Si		So → SN1 (a) C → SN2	(6) SN1 (a) / V / [SN2]

(4) Voici l'explication des symboles utilisés. La flèche (→) signifie « est exprimé syntaxiquement sous la forme de ». So = actant « source » ; Si = actant « situation » ; C = actant « cible » ; SN1 = syntagme nominal sujet ; SN2 = syntagme nominal complément direct ; SN3 = syntagme nominal complément indirect ; a = animé ; V = verbe ; P = proposition subordonnée ; Inf. = infinitif ; prép. = préposition. Les crochets sont employés pour indiquer qu'un constituant est susceptible d'être omis.

Les deux verbes admettent l'un et l'autre l'expression linguistique de la « situation » tantôt sous la forme d'un complément direct, tantôt sous la forme d'un complément indirect, et ils actualisent le schéma actantiel qu'ils impliquent selon des constructions syntaxiques très comparables, même si l'on peut observer que *loer* entraîne plus souvent l'expression linguistique de la « situation » sous la forme d'un complément direct, en particulier dans la construction 1. En effet, l'actualisation linguistique de *Si* sous la forme d'un complément direct ou sous la forme d'un complément indirect et la non-actualisation linguistique de *Si* représentent respectivement les pourcentages suivants :

afr. : *blasmer* : 7,97 % ; 36,80 % ; 55,21 %

loer : 27,28 % ; 22,72 % ; 50 %

mfr. : *blasmer* : 8,88 % ; 35,35 % ; 55,55 %

loer : 33,2 % ; 17,35 % ; 49,43 %.

Par ailleurs, la fréquence d'apparition des deux verbes dans les divers schèmes distributionnels ⁽⁵⁾ peut être appréciée grâce au tableau 2 où il a été tenu compte à la fois de ce que nous appelons par convention la *fréquence interne* (F.I.), c'est-à-dire le pourcentage que représente le nombre d'occurrences d'un verbe dans une situation distributionnelle donnée par rapport au nombre total d'occurrences de ce verbe ; et la *fréquence externe* (F.E.), c'est-à-dire le pourcentage que représente le nombre d'occurrences d'un verbe dans une situation distributionnelle donnée par rapport à la somme de toutes les occurrences, *dans la même situation distributionnelle*, de tous les principaux verbes appartenant au champ lexical étudié. La fréquence externe détermine le rang (R) de l'emploi considéré. Le signe —, placé en regard d'un verbe et d'une construction signifie que ce verbe n'est pas attesté dans cette structure ; le signe +, au contraire, signifie que le verbe est attesté dans la structure, mais que l'absence d'occurrence *dans nos dépouillements systématiques* nous empêche d'indiquer tout pourcentage, et, par conséquent, de fixer un rang (d'où le signe ?).

(5) Pour préserver la clarté, les emplois pronominaux *se blasmer*, *se loer* n'ont pas été pris en considération dans ce calcul de fréquence. Ces emplois sont assez rares ; ils sont caractérisés par l'identité de l'actant « source » et de l'actant « cible », mais cette identité n'affecte pas fondamentalement la construction syntaxique des verbes ni, du reste, leur contenu. En voici deux exemples pris au hasard :

Tort nos ad fait, nen est dreiz qu'il s'en *lot*,

Kar de vos sul ai bien vengét les noz (*Chans. de Roland*, 1950)

Dedenz son cuer moult forment *se blasma*

K'encore n'a veü ceaus de dela ; (*Enf. Ogier*, 1565)

1.1. Pour *blasmer* comme pour *loer*, l'expression linguistique de la « situation » peut donc se réaliser sous la forme d'un complément direct.

1.1.1. Ce complément direct peut être soit un syntagme nominal inanimé, soit une proposition subordonnée, *blasmer* prenant place dans la construction 1 *SN1 (a) / V / SN2 (ā) / [prép. + SN3 (a)]* où *Si* → *SN2 (ā)* et *C* → *SN3 (a)* :

afr. Tot maintenant li rois commande
 A un serjant que il li rende
 Les cinc sols, que deniers n'i faille ;
 Et cil tot maintenant li baille,
 Mais moult *blasme* au roi son marcié. (*Guill. d'Angleterre*, 2117)

TABLEAU 2

			BLASMER		LOER	
			afr.	mfr.	afr.	mfr.
Constructions syntaxiques	1.	F.I.	6,74 %	8,14 %	22,31 %	16,98 %
		F.E.	22,44 %	26,19 %	44,62 %	56,25 %
		R.	2	2	1	1
	2.	F.I.	1,22 %	0,74 %	4,95 %	16,22 %
		F.E.	15,38 %	12,50 %	85,71 %	89,58 %
		R.	2	3	1	1
	3.	F.I.	—	—	+	—
		F.E.	—	—	+	—
		R.	—	—	?	—
	4.	F.I.	35,58 %	31,85 %	21,07 %	16,22 %
		F.E.	52,25 %	46,73 %	92,72 %	100 %
		R.	1	1	1	1
	5.	F.I.	1,22 %	3,70 %	1,65 %	1,13 %
		F.E.	100 %	33,33 %	100 %	100 %
		R.	1	1	1	1
	6.	F.I.	55,21 %	55,55 %	50 %	49,43 %
		F.E.	60,81 %	40,10 %	90,97 %	83,43 %
		R.	1	1	1	1

- Car qui *blasme*, bien le savez,
son voloir a home n'a fame,
plus en art et plus en anflame. (*Lancelot*, 1758)
Ainsi *blasme* chascun l'outrage
Et le forfait de l'abbeesse. (*Gal. de Bret.*, 4072)
A Gaufroï a sa folie *blasmee*
Li bons dux Namles, ne li a pas celee. (*Enf. Ogier*, 148)
- mfr. Si s'en vint Famius a lui et ne se pot abstenir qu'il ne lui *blasmoit*
sa folie et son fol maintieng tout secretement, en une chambre ou
Berinus estoit entrez, (*Berinus I*, p. 19)
Ainsi l'emprise lui *blasma*
Et lui dist que « pas ne l'ama
Cellui, qui l'y a envoyé,
Car a sa mort l'ot avoyé. » (*Pisan, Mutacion*, 14291)
... ilz luy *blasmoient* le repaire de son curé en son hostel, ... (*Cent
nouv. nouv.*, LXXIII, p. 440)
Ledict duc se courroussa et parla Angloys et allégua plusieurs beaulx
faictz des roys d'Angleterre qui estoient passez en France et des
peines qu'ilz avoient prinse pour y acquérir honneur et *blasma*
ceste trêve. (*Commynes, Mémoires*, II, pp. 53-54)
- ou bien, beaucoup plus rarement, au sein de la construction 2 SN1 (a) /
V / que + P / [prép. + SN3 (a)], où Si → P et C → SN3 (a) :
- afr. Gel *blasmé* que il me mandot,
Et il autretant me priout
Que l'acordase a mon seignor,
Qui, a grant tort, ert a error
Vers lui de moi ; ... (*Tristan*, 357)
- mfr. La roïne moult le *blasmoit*
Qu'a son frere vouloit la guerre,
Par couvoitise de la terre. (*Pisan, Mutacion*, 12950)

Les énoncés contenant *blasmer* et dérivant des constructions syntactiques 1 et 2 véhiculent essentiellement deux contenus : d'abord, que — au moins à l'estime de l'actant « source » — la « situation » à laquelle il est fait référence sous la forme d'un syntagme nominal inanimé ou d'une proposition subordonnée est mauvaise, blâmable (contenu que nous abrègerons par « Si = négative ») ; ensuite que l'actant « cible » est présumé responsable de cette situation (contenu que nous abrègerons par « C = responsable de Si »). Ce deuxième contenu détient, dans ces énoncés, le statut de présupposé, ainsi que le confirment les tests, désormais classiques, de la transformation négative et de la transformation interrogative (cf., à ce sujet, O. Ducrot, *op. cit.*) : ces transformations laissent, en effet, intacte la vérité de ce contenu.

Dans les phrases réalisant les constructions 1 et 2 sous une forme elliptique (ellipse de SN3), l'actant « cible » dont la responsabilité est présumée reste naturellement indéterminé ; dans les autres cas, en revanche, il est non seulement explicitement désigné, mais, en outre, il s'identifie généralement au destinataire.

L'utilisation de *blasmer*, se rapportant à une situation dont la responsabilité est présumée être celle de l'actant « cible », consiste donc à faire savoir que cette « situation » mérite la critique. La structure sémantique du verbe — que nous dénommerons conventionnellement BLAMER 1 — peut être synthétisée par le schéma formalisé ci-dessous, dans lequel X, désignant le contenu de la production linguistique, se trouve identifié et analysé en posé et présumé dans les deux lignes qui suivent :

BLAMER 1

Lo (= So) → dire X → D

X : a) posé : Si = négative

b) présumé : C = responsable de Si

1.1.2. Comme *blasmer*, *loer* possède la faculté de prendre place dans des constructions actualisant l'actant « situation » sous la forme d'un complément direct ; il s'y présente même avec une fréquence nettement plus élevée que *blasmer* en afr. comme en mfr. La structure sémantique de *loer* correspond alors parfaitement à celle de *blasmer*, à la différence, bien entendu, que le jugement porté est, ici, favorable ; la répartition des contenus posé et présumé est identique :

LOER 1

Lo (= So) → dire X → D

X : a) posé : Si = positive

b) présumé : C = responsable de Si

Il convient, cependant, de nuancer cette première observation en distinguant les constructions syntaxiques et en prenant en compte la dimension historique. Un changement important, en effet, survient au XIV^e s. dans l'emploi de *loer*, de sorte que l'ensemble des occurrences de *loer* dans la construction 1 présente une configuration assez nettement contrastée lorsqu'on passe de l'afr. en mfr.

1.1.2.1. En ce qui concerne la construction 1 SN 1 (a) / V / SN2 (ā) / [prép. + SN3 (a)], son actualisation discursive en afr. révèle une différence entre les deux verbes *blasmer* et *loer*. Sans doute, pour tous

deux, la « situation » sur laquelle porte le jugement peut-elle être, théoriquement, présentée comme réalisée ou comme devant être réalisée (donc future), cette distinction n'affectant, du reste, en rien la structure sémantique fondamentale des verbes. Mais, si pour *blasmer* la seconde possibilité est pratiquement inexistante, elle est, en revanche, très largement majoritaire en ce qui concerne *loer*.

La première possibilité correspond seulement à quelque 10 % des occurrences du verbe *loer* dans la construction 1 (actualisée le plus souvent sous la forme elliptique SN1 (a) / V / SN2 (ā)) ; *loer* manifeste alors les effets de sens 'exprimer une appréciation positive sur', 'approuver' :

Sa grant biauté prisent et loent (*Erec*, 1524)

La pucele aime, et loe, et prise

Ceste bonté et cest servise. (*Cligès*, 3175)

Chascuns des barons a sa parole loee

De ce ne vous iert ore plus parole acontee. (*Buev. de Conm.*, 3510)

Communaument ont cel conseil loé

{Petit et grant} n'en sont point descordé. (*Enf. Ogier*, 634)

La seconde possibilité, par contre, se rencontre dans 90 % des cas ; il y a identité de l'actant « cible » et du destinataire, la signification de *loer* est 'conseiller' ⁽⁶⁾ et, dans un très grand nombre d'exemples, le SN2 (ā) se trouve réalisé par un pronom neutre désignant un fait ou une action évoquée dans le contexte :

Et dist Guillelmes : « Par mon chief voir en dites

Ge le ferai sel loe mes empires. » (*Charroi*, 929)

« Mais il m'est vis, se le volés loër,

Que l'uns de vos s'en alast aprester

Qui nos peüst en Aspremont monter

Et les compaignes des Sarrasins esmer. » (*Chans. d'Aspremont*, 1705)

Signor, fait elle, or m'entendés ;

De cest baron que me loés,

Ki por moi a souffert tel painne ? (*Bel Inconnu*, 3305)

(6) Dans ce cas, comme dans d'autres constructions syntaxiques qui seront examinées infra (cf. 1.1.2.2. : *loer* + P ; 1.1.2.3. : *loer* + Inf. ; 1.2.2. : *loer* + prép. + Inf.), lorsqu'il y a identité de l'actant « cible » et du destinataire, et que la « situation » est évoquée en perspective future, *loer* interfère avec le champ lexical des verbes exprimant une incitation à un comportement, en particulier *conseiller*, parallèlement auquel il se trouve très naturellement utilisé. A ce sujet, nous nous permettons de renvoyer le lecteur à l'étude mentionnée dans la note 1.

Vousist ou non, maugré lui l'otria
 Li dux Thierris, nepourquant li moustra
 Assez de poins que gramment meffera
 Et il et cieux qui ce li loera. (*Enf. Ogier*, 1576)

Or, en mfr., la proportion est inversée ; la seconde possibilité est raréfiée par un effet de relatinisation interne s'exerçant ici par une élimination progressive d'un emploi ignoré du latin⁽⁷⁾. Elle ne représente plus qu'environ 11 % des occurrences et elle disparaît vers la fin du XIV^e s. :

Berinus s'en conseilla a sa gent, qui moult lui *louerent* le marchié pour l'empeschement ou il estoit, car ilz n'apparcevoient pas la decevance de Hannibal, ainçois cuidoient qu'il fust preudomme et loyal (*Berinus* I, p. 47)

... car je feray du tout ce que vous me *louerés*, ne ja, tant comme je vive, je n'ystrai de votre conseil, (*Berinus* I, p. 152)

La première possibilité, en revanche, est abondamment attestée avec des acceptions semblables à celles de l'afr., la construction syntaxique apparaissant le plus souvent, ici encore, sous sa forme elliptique :

Le temps passé *loe* toudis (*Deschamps, Miroir*, 6407)

Si me fu si loyal ami

Et si bon, sur l'ame de mi

Que *louer* assez ne pourroye

Le bien, que par lui recevoye. (*Pisan, Mutacion*, 997)

Or *soit louee* la clemence

de Dieu a qui sommes tenus ! (*Myst. de la Passion*, 4463)

Alors les damoiselles toutes ensemble, ainsin que femmes on acoustumé, *loerent* les largesses, la joyeuseté et la belle personne de damp Abbés tant qu'elles ne savoient coisier. (*La Sale, Saintré*, p. 251)

Tous ses amis et parens *loerent* et accordèrent beaucoup ceste alliance (*Cent nouv. nouv.* XXVI, p. 169)

... et, qui pis vault, sont le plus souvent environnés de gens qui n'ont l'œil à nulle chose que à complaire à leurs maistres et à leur *louer* toutes leurs œuvres, soient bonnes ou mauvaises. (*Commynes, Mémoires*, I, p. 129)

1.1.2.2. L'emploi de *loer* dans la construction 2 SN1 (a) / V / que + P / [prép. + SN3 (a)] offre également un contraste selon que l'on envisage l'afr. ou le mfr. Mais ce contraste concerne essentiellement la fréquence. En afr., la présence de *loer*, comme celle de *blasmer*, dans la

(7) Sur ce point, cf. G. Gougenheim, *La relatinisation du vocabulaire français* in *Etudes de grammaire et de vocabulaire français*, Paris, 1970, 413-425.

construction 2 est beaucoup moins attestée que dans la construction 1. D'autre part, l'emploi de *loer* dans cette construction présente quelque différence non seulement par rapport à celui de *blasmer* dans la même construction, mais aussi par rapport à son propre emploi dans la construction 1. En effet, si nos exemples font apparaître que l'insertion de *loer* dans 1, comme dans 2, implique généralement l'identité de l'actant « cible » et du destinataire, il s'avère, par ailleurs, que la « situation » qui fait l'objet du jugement est toujours appréhendée comme devant être réalisée dans le futur, ce qui est de nature à déterminer le mode subjonctif dans la proposition subordonnée :

*Loe li unt si cunseillier
Que tel tur face edifier. (Brut, 7319)
Cil li loënt comunemant
que asanbler face sa gent,
mant ses barons et ses amis
et ses veisins d'altre païs
et quant que il porra avoir ; (Eneas, 3889)
Au roi loerent Alemant et Ardenois,
Et Henuier, Bourgueignon, Champenois,
Normant, Breton et Pouhier et Englois,
Et Biauvoisi, Artisien, Boulonnois,
Que Gaufroï prengne a merci a son chois. (Enf. Ogier, 192)*

En mfr., le même emploi s'observe, mais cette fois, sa fréquence interne est élevée (puisqu'elle atteint presque celle de la construction 1) : il se révèle beaucoup plus fréquent qu'en afr. (F.I. = 16,22 % contre 4,95 % en afr.), beaucoup plus fréquent aussi que l'emploi de *blasmer* dans la même construction syntaxique (F.I. = 0,74 %). Par ailleurs, si dans la très large majorité des cas, la « situation » jugée est, comme en afr., envisagée en perspective future :

... pour ce vous *loeroie* je que vous en alissiés atant, qu'il ne vous y mescheut (*Erec en prose*, II, 223)
Et pour ce, doulx amis, je vous *loue* et conseille en bonne foy que entre moy et vous en alons tout priveement plus que nous pourrons en l'ostel de vostre pere. (*Berinus*, I, p. 364)
... je *loe* et veul que avant vostre partement un mois vous envoieiz un roi d'armes ou hérault a la court, ... (*La Sale, Saintré*, p. 81),

nous relevons quelques exemples où elle est, au contraire, appréhendée en perspective passée, comme dans ce passage des *Cent Nouvelles Nouvelles*, où il signifie 'célébrer, glorifier' :

... et ne cessoit de *loer* Dieu qu'il leur avoit rendu leur beau filz (*Cent nouv. nouv.*, L, p. 324)

1.1.2.3. Enfin, on observera que *loer* se distingue encore de *blasmer*, sur le plan du signifié positionnel, par le fait qu'il a la possibilité de recevoir, pour complément direct actualisant une « situation » à réaliser, un infinitif. Possibilité assez théorique, cependant, puisqu'un seul exemple de cette construction 3 *SN1 (a) / V / Inf. / [prép. + SN3 (a)]* a été relevé, en afr. :

Iche ne fait mie a celer
 Qu'il s'en estoit venus desfendre
 En vostre cort ; mais jou lo prendre
 Un respit de ceste bataille
 Jusqu'a un an, . . . (*Perceval*, 6110)

1.2. La « situation » sur laquelle porte l'appréciation traduite par *blasmer* et *loer* peut aussi être actualisée linguistiquement sous la forme d'un complément indirect, syntagme nominal ou infinitif. Les deux verbes sont alors susceptibles de figurer dans les deux constructions 4 *SN1 (a) / V / [SN2 (a)] prép. + SN3 (ā)* (dans laquelle $C \rightarrow SN2 (a)$ et $Si \rightarrow SN3 (ā)$), et 5 *SN1 (a) / V [SN2 (a) ou prép. + SN3 (a)] / prép. + Inf.* (dans laquelle $C \rightarrow SN2 (a)$ ou $SN3 (a)$ et $Si \rightarrow Inf.$). La construction 5, cependant, est beaucoup moins attestée, pour les deux verbes, que la construction 4.

Dans 4 et 5, *blasmer* et *loer* possèdent généralement la même structure sémantique fondamentale que celle qui a été décrite précédemment, y compris une même répartition des contenus posé et présupposé :

BLAMER 1 / LOER 1

Lo $\rightarrow$ dire X $\rightarrow$ D

X : a) posé : Si = négative / positive

b) présupposé : C = responsable de Si

1.2.1. En ce qui concerne l'emploi de *blasmer* dans 4, la « situation » à laquelle il est fait référence est présentée comme étant réalisée et l'actant « cible » peut ou non s'identifier au destinataire⁽⁸⁾ :

(8) Lorsqu'il y a identité de l'actant « cible » et du destinataire, *blasmer* manifeste dans le discours une affinité particulière à l'endroit de verbes comme *chastier* ou *repandre* (cf., sur ce point, notamment, § 3.1., 3.3.) :

Ne demora pas après ce gramment
 Que Gaufrois vint, qui le cuer ot dolent
 Pour sa moillier qu'ot ouvré folement ;
 Forment l'en blasme, chastie et reprent. (*Enf. Ogier*, 337)

- afr. Mes onques nus qui la veïst,
 Quel sanblant que ele feïst,
 Ne set por coi el se pasma.
 Onques uns seus ne l'an *blasma*,
 Einçois l'en ont loee tuit,
 Car n'i a un seul qui ne cuit
 Qu'ele feïst ausi por lui
 Se il fust an leu de celui. (*Cligès*, 4068)
 Lors le fiert si que toz ses dois
 Li a ens el vis seelez.
 Et les dames qui sont dalez
 L'en *blasment* molt et si li tolent,
 Et puis après si reparolent
 De monseignor Gavain entre eles. (*Perceval*, 5051)
 Se li amant baise s'amie,
 S'il l'acole ou parolle a li,
 N'en devez celle ne celi
Blasmer ne tenir a vieutance. (*Gal. de Bret.*, 2267)
 « Dame », che dist Aiols, « por Dieu ne me *blasnés*
 « D'une cose que voil par amor demander
 « Comment fu vostre cors a cest home donés ? (*Aiol*, 7105)
 Puisque de moi fu li gages livrés
 De premerains, ainsi com vous savés,
 Se je n'estoie demain en court moustrés
 Et de combatre garnis et aprestés,
Estre en porroie, ce m'est avis, *blasnés* ; (*Enf. Ogier*, 3691)
- mfr. Par les mesdians jengleours
 Sont maint et maintes diffamé
 Qui dou fet dont il *sont blasmé*
 Ne sont coupable n'entechié. (*Ov. Moralisé* II, 2520)
 L'en ne le doit mie *blasmer*
 De ce de quoy fait a loer
 Quant garison selon nature
 Desire toute creature. (*Rom. des Deduis*, 6347)
 Et quant il avenoit qu'il en avoit navrez ou bleciez deux ou trois,
 et aucun s'en venoit plaindre a son pere, il le appaisoit, comment
 qu'il en advenist, mais de ce faisoit il que fol, que de riens ne le
 chastioit ne *blasmoit* de ses folies ; (*Berinus* I, p. 11)
 ... et cuident estre bien loez de ce dont ilz *sont tresfort blasmez*,
 et blasmez de ce dont ilz seroient fort loez. (*La Sale, Saintré*, p. 48)
 L'aulture le *blasmoit* de ceste volonté (*Cent nouv. nouv.* LVI, p. 354)

Il en va de même pour *loer*. On observera, toutefois, que, dans un grand nombre de nos exemples (environ 75 %), l'actant « cible » est une divi-

nité (Dieu ou Mahomet), *loer*, qui prend souvent place dans des formules optatives, s'enrichissant alors des effets de sens 'glorifier' ⁽⁹⁾, 'rendre grâce' :

- afr. Li clerc en *ont* mout Deu *loé*
 en lor chanz et en sains soner. (*Guill. de Dole*, 5014)
 A Sustre furent no François retourné,
 Souvent *ont* Dieu gracié et *loé*
 De ce qu'il orent en tel maniere erré. (*Enf. Ogier*, 1312)
 Bien avons conmenchié, *loés* en *soit* Mahons,
 Quant le conte Aimeri en Nerbonne savons
 Et Guillaume d'Orenge, qui est fiers com lyons. (*Buev. de Conm.*, 719)
 car par l'escrit que nous avons
 les fez des anciens savons,
 si les en devons mercier
 et *loer* et regracier. (*Rose. J. de Meun*, 9506)
- mfr. Et tuit dient que bien a fait,
 Si le *loënt* de son meffait. (*Ov. Moralisé*, III, 2326)
 De ceste chose *fut* moult l'empereur *loé* et honnouré et y acquist
 envers le peuple moult de graces. (*Berinus*, II, p. 184)
 Doulx Jhesus, je ne vous puis rendre
 le bien dont vous estes acteur,
 Mes Dieu, mon pere createur,
 en *loue* en ma povre simplese. (*Myst. de la Passion*, 11965)
Loé soit Dieu ce ce qu'il nous envoie ! (*Cent nouv. nouv.*, XIX, p. 128)

Mais *blasmer* et *loer* présentent néanmoins un petit nombre d'occurrences de cette construction syntaxique (environ 1 % en afr. comme en mfr.), où ils offrent une structure sémantique différente, dans la mesure où la répartition des contenus posé et présupposé est inversée par rapport à ce qui a été observé précédemment. Les structures sémantiques des deux verbes — que nous désignerons conventionnellement par BLAMER 2 et LOER 2 — peuvent, dès lors, être schématisées comme suit :

BLAMER 2

Lo (= So) → dire X → D

X : a) posé : C = responsable de Si

b) présupposé : Si = négative

(9) Le terme religieux *magnifier* (< *magnificare* - FEW VI, 47), que l'on attendrait dans ce type d'emploi, est attesté dès le XII^e s. (ca. 1120), mais nous ne le relevons pas dans nos dépouillements.

LOER 2

Lo (= So) → dire X → D

X : a) posé : C = responsable de Si

b) présupposé : Si = positive

Blasmer est utilisé, dans ce cas, en référence à une « situation » appréciée négativement, pour faire savoir qu'une certaine personne en est responsable. Le substantif actualisant cette « situation » n'est accompagné d'aucun déterminant. *Blasmer* peut fonctionner alors en parallèle avec des verbes comme *acuser*, *enculper*, *reter* :

afr. S'en encoupent Amurs et *blasment*

Et diënt k'en vain ont servi. (*Tr. Belg.* I 193, 310 ; T.L. s.v. *blasmer*)

« Reposés vos, beas niés, si vos saés ;

Je ne voie mie que por moi i alés

Se ge n'en fusse de malvestié *blamés*,

Ja n'iroit nus, se ge non tos armés. » (*Chev. Vivien*, 951)

mfr. Tu me *blasmes* de desloyauté, mais certes, je n'en fais pas tant a *blasmer* com tu fais. (*Erec en prose*, VI, p. 151)

les aucuns ont opposé contre saint Pol qu'il redoubta la mort, et s'enfuyt aucunes fois, et pour ce le veulent *blasmer* de paour et d'inconstance. (*Gerson, Sermons*, p. 499)

Et l'emploi de *loer* vise à attribuer ou reconnaître à quelqu'un le mérite d'une « situation » appréciée positivement :

afr. Molt li sanbla et bel et gent,

bien a oï comfaiement

lo *loënt* tuit par la cité

et de proëce et de bialté. (*Eneas*, 8053)

Et cil por li se retravaille

Del behorder apertement,

Por ce qu'ele oie seulemant

Que il est preuz et bien adroiz,

Car totevoies sera droiz

Que ele le *lot* de proesce. (*Cligès*, 2879)

mfr. Aussi tu pues oïr parler

De homme, quant on le veult *loer*

De vaillance, s'a aucun vice

D'orgueil, . . . (*Rom. Deduis*, 670)

Si s'ouy de biauté *louer*

de façon et de gent arroy. (*Pisan, Mutacion*, 12124)

1.2.2. Lorsque le complément indirect actualisant l'actant « situation » est un infinitif, *blasmer* et *loer* prennent place l'un et l'autre dans

la construction 5 SN1 (a) / V / [SN2 (a) ou prép. + SN3 (a)] / prép. + Inf., mais avec une fréquence beaucoup plus basse que dans la construction 4 ; en effet, pour *blasmer*, la F.I. est de 1,22 % en afr. et de 3,70 % en mfr., pour *loer*, elle est de 1,65 % en afr. et de 1,13 % en mfr. *Blasmer* y manifeste la structure sémantique de BLAMER 1 :

- afr. Mes je vos cri por Dieu merci
ne me *blasmez* plus d'amer si (*Rose, J. de Meun*, 7176)
- mfr. Et quant son pere la *blasmoit* de ainsin josne vesve demeurer, elle pour conclusion lui respondit : « Sire, j'ayme tant cestui que je n'en pourroye jamais nul autre tant soit peu amer. (*La Sale, Saintré*, p. 5),

tout comme *loer* celle de LOER 1 ; mais, ainsi que nous l'avons déjà observé précédemment (cf. § 1.1.1.), *loer* implique ici encore que la « situation » est considérée comme devant être réalisée et que l'actant « cible » est identique au destinataire :

- afr. Quant Gerars entendi Navari le sachant
Qui li *loe* a enprendre ce qu'il va desirant
Joie en a a son cuer et moult l'en va prisant. (*Buev. de Conm.*, 3381)
« Fils a putain, fait il, moult mal vous conseilla
Qui fors de la prison a issir vous *loa*. » (*Buev. de Conm.*, 1119)
- mfr. si ne vous *loueroie* je mie a prendre le regne de Blandie, car je sui certains que, se vous en estiés roy, il vous convendrait mourir villainement. (*Berinus*, I, p. 160)
Après, en demanda au seigneur de Contay, que plusieurs fois ay nommé, qui fut de ceste oppinion, disant que jamais n'auroit si beau party, et les luy montra jà separéz par bendes, comme ilz s'en alloient, et *loua* fort de ne tarder plus. (*Commynes, Mémoires*, I, p. 98)

1.3. Dans un très grand nombre des exemples relevés, *blasmer* et *loer* figurent dans des énoncés dérivant de la construction 6 SN1 (a) / V / SN2 (a) et caractérisés par le fait que l'actant « situation » n'étant pas exprimé linguistiquement dans la structure syntaxique immédiate reste assez souvent indéterminé ou imprécis (F.I. de cet emploi en afr. : *blasmer* : 55,21 %, *loer* : 50 % ; en mfr. : *blasmer* : 55,55 %, *loer* : 49,43 %). Cette indétermination ou cette imprécision contribue naturellement à rendre malaisée et hasardeuse la possibilité de trancher avec certitude si l'emploi de *blasmer* et *loer* correspond à la description sémantique de BLAMER 1 / LOER 1 ou BLAMER 2 / LOER 2. Sans doute, d'ailleurs, cette distinction se trouve-t-elle parfois neutralisée au profit d'une notion plus générale d'approbation ou de désapprobation

morale. Mais, le plus souvent, le contexte linguistique plus ou moins proche (une proposition indépendante juxtaposée ou coordonnée, une proposition relative, un discours direct, ...) éclaire la « situation » à laquelle il est fait référence, et il apparaît alors que la structure sémantique des deux verbes est celle de BLAMER 1 / LOER 1. On observera que si les possibilités de coordination sont riches pour *blasmer* (*avilier*, *haïr*, *despire*, *despisier*, *repandre*, *chastier*, *diffamer*, etc.), celles de *loer*, en revanche, semblent plus limitées (*amer*, *prisier*, *gracier*) :

BLASMER

- afr. Respont Rollant : « Ne placet Damnedeu
Que mi parent pur mei *seient blasmet*
Ne France dulce ja cheet en viltet ! » (*Chans. de Roland*, 1063)
Mais il te devreit mult *blasmer*
Kar tu li as mult grant tort fait
Ki cest pople as sur lui atrait
Pur tes parenz deseriter
E pur notre terre guaster. (*Brut*, 2804)
Quant vit Gondrain devant lui aprocier,
Qui si l'a hui *blasme* et avillié,
Hauce le poing, qu'il n'ot mie legier,
Par mautalent ens el col li assiet. (*Mon. Guillaume*, II, 1507)
Tout le monde *blasme* et reprent
Jeune varlet et riche et hault
Qu'en ne voit envoisié et baut ; (*Gal. de Bret.*, 1676)
- mfr. Si li donna reconnoissance
Dou fil Dieu connoistre et amer,
Qu'el seult despisier et *blasmer*. (*Ov. Moralisé*, II, 2002)
Car toutes bonnes gens ama
Les mauvais haï et *blasma*. (*Guill. de Machaut, Dit dou lyon*, 1736)
Et quant il fu revenuz a lui, si se commença moult fort a debatre
et ses cheveux a tirer et arrachier, et gettoit grans soupirs en lui
blasmant et despitant, ... (*Berinus*, I, p. 31)
Cellui roys Assurus avoit
Un sien prevost, qui moult hayoit
Les Juifs de mortelle hoïne,
Et, sans le sceu de la roïne
Au roy les *blasma* durement. (*Pisan, Mutacion*, 11457)
... cest hermitte infame,
Qui toujours me desprise et *blasme*
Et me veult faire separer
Du lieu ou mieulx veil reparer. (*Myst. de la Passion*, 11987)

LOER ⁽¹⁰⁾

- afr. Li reis *ad* mult *loe* Merlin
 E mult le tint a buen devin. (*Brut*, 7543)
 Quant Erec le palefroi vit,
 ne le *loa* mie petit,
 car molt le vit et bel et gent. (*Erec*, 1398)
 La reïne la chose set,
 Que Alixandre pas ne het,
 Einz l'aimme molt et *loe* et prise. (*Cligès*, 1141)
 Sire je en sai une, par le cors Saint Omer
 Fille au roi de Hongrie, molt l'ai oy *loer* ; (*Berte*, 108)
 Bien i fu li lignages Aymeri racontés,
 Gerars de Conmarchies n'i fu pas oubliés,
 Ains fu de Malatrie moult prisiez et *loés*. (*Buev. de Conmarchis*, 3201) (11)
- mfr. Je ne croi mie ne n'entens
 Que teulz virginitez soit sainte,
 Ou, se la volonte est fainte,
 C'aucune par ypocrisie,

- (10) Si, dans la très grande majorité des phrases dérivant de la construction 6 *SN1 (a) / V / SN2 (a)*, le *SN2 (a)* dénote une personne, il peut aussi désigner un animal. Epinglons, en particulier, l'expression *fere a loer / blasmer*, où l'infinitif a valeur passive, et qui est, quelquefois, appliquée aux animaux, comme elle l'est aux êtres humains (ainsi, du reste, qu'aux inanimés, comme on le verra plus loin) :

Lors comencha poissons a achater,
 Lus et saumons qui mout font a *loër*,
 Et esturjons, anguilles pour saler. (*Mon. Guillaume I*, 415)
 Dont di je que poy a *louer*
 Font les chiens de non sejourner. (*Rom. des Deduis*, 11327)
 Si me semble que trop grant tort
 Auroient ceulx qui maldiroyent
 Et qui en riens diffameroient
 Les oyseaulx pour ce s'il s'en vont,
 Car a *blasmer* en rien n'en font, (*Rom. des Deduis*, 6262)

- (11) On relève des exemples où *loer* se présente dans une structure distributionnelle de la forme *SN1 (a) / V / SN2 (a) / prép. + SN3 (a)*. Contrairement à ce que pourrait laisser croire une lecture superficielle, celle-ci ne peut être rapprochée de la construction 1, où le *SN3 (a)* actualise l'actant « cible ». Ici, le *SN3 (a)* actualise le destinataire de l'acte de parole particulier que constitue *loer*, et le *SN2 (a)* en est la « cible » :

Bele, dist Limbanors, forment le me *loés* ;
 Cis vous sera ja tost, se je puis delivrés,
 Se il n'est au joster de mon espiel tués, (*Buev. de Comm.*, 2522)

Pour *estre loee* et prise,
 Pour un petit de gloire vaine,
 Pour aquerre loenge humaine,
 Eschive charnel compaignie,
 Cele n'est pas bien enseignie, (*Ov. Moralisé*, I, 3148)
 « Certes, se Damedieus m'aïst,
 Sans deserte n'est pas loé
 Chis chevaliers ne honnouré.
 Onques mes si vaillant ne vi
 Ne de plus preu parler n'oi. » (*Dame à la lycorne*, 7940)
 Je hé tous ceulx que fort je deusse amer ;
 Je *loue* ceulx que je deusse blamer,
 Je prens en gré plus le mal que le bien ; (*Ch. d'Orléans, Ballades*,
 CXXIII h, 5)
 Lors toutes dames et damoiselles commencerent a *loer* Saintré et
 faire veux et prieres que Dieu lui donnast grace de a grant honneur
 retourner. (*La Sale, Saintré*, p. 92)

Dans un nombre limité de cas (afr. : *blasmer* : environ 9 % des occurrences dans la construction 6, *loer* : 7 % ; mfr. : *blasmer* : 8 %, *loer* : 7 %), les deux verbes sont suivis d'un SN2 inanimé. On se gardera bien de confondre cet emploi avec la forme elliptique de la construction 1 ; dans cette dernière, le SN2 (ā) actualise l'actant « situation », alors qu'ici, il actualise l'actant « cible » : objet inanimé, parfois personnifié, auquel on attribue la « responsabilité » d'une « situation » inexprimée linguistiquement dans la construction syntaxique immédiate :

BLASMER

- afr. Dunc li commencent ses armes a peser,
 Et Girarz les prist durement a *blasmer*.
 « Ohi, grosse hanste, cum me peises al flanc !
 N'en aiderai Vivien en Larchamp
 Qui se combat a dolerus ahan. » (*Chans. de Guillaume*, 715)
 Armes fissent Aiol en la place aporter :
 Molt sont chieres et beles, nus hon nes doit *blamer*. (*Aiol*, 9906)
 Galeran va *blasmant* ces braz,
 Qui rien en son cuer ne se prise,
 Quant il a l'ahatie prise,
 N'encore n'a des armes fait
 Pour c'on doie louer son fait. (*Gal. de Bret.*, 5880)
- mfr. Si vous di selon mon cuidier
 Que Deduit d'oiseaulx a *blasmer*
 N'est pas . . . (*Rom. Deduis*, 10247)

Le bon jeune homme [fut] bien esbahy quand ainsi oyt *blasmer* ses armes ; (*Cent nouv. nouv.*, LXXXVI, p. 500)

Je vis ung garnement

Blasmant de foy malsaine

Le divin sacrement ; (*Molinet, Faictz et Dictz, Récollection des Merveilleuses Advenues*, 1115)

LOER

- afr. Les armes qu'aportees orent
Mostrent Gligés, qui molt les *loe* (*Cligès*, 4569)
Le conte äide mout bien a desarmer,
Desour son lit a son hauberc geté,
A un postel pent le branc acéré
Et le vert hiaume qui tant fait a *löer*. (*Mon. Guillaume*, II, 5775)
Lors li corut .i. hauberc apporter
Et .i. vert hiaume et .i. escu bocler
Et une espee qui molt fist a *loer*. (*Guib. d'Andrenas*, 2068)
- mfr. Molt *fu* la joustee regardee
Des dames et forment *löee*, (*Dame à la lycorne*, 5537)
Cestui ci a nom : Juste Vie,
Dont trop pou de gent ont envie,
Et si fait il tant a *louer*
Qu'assez acheter ne louer
On ne pourroit cellui passage. (*Pisan, Mutacion*, 3299)
Lors pour monstrier que tresbien il amoit le harnois, le commença tresfort a *loer*. (*La Sale, Saintré*, p. 293)

2. Les substituts de *loer*.

2.1. Les concurrents de *loer* ne constituent qu'un groupe fort maigre, et, en tout cas, on le verra, nettement moins étoffé que ceux de *blasmer*. Encore les verbes que l'on peut retenir (*creanter*, *consentir*, *greer*, *prendre en gré*, *aloser*, *aprouver*) se présentent-ils comme des substituts très partiels et approximatifs de *loer* dont ils ne possèdent ni la capacité d'insertion distributionnelle ni la richesse significative, ni, d'ailleurs, la fréquence d'emploi (cf. tableau 3). Celle-ci, du reste, est loin d'être stable, particulièrement pour *creanter* (dont la fréquence globale s'abaisse de 7,72 % en afr. à 0,9 % en mfr.), pour *greer* (dont l'emploi ne paraît pas dépasser le XIII^e s.), pour *aprouver* qui, dans l'ancienne langue, connaissait aussi des significations situées hors de notre champ d'investigation ('prouver', 'éprouver') et dont l'emploi dans l'acception 'approuver', attestée pourtant en afr. d'après les exemples de T.L. et de God., n'est pas solidement assurée dans nos dépouillements avant le XIV^e s.

TABLEAU 3

	afr.	mfr.
loer	73,78 %	79,81 %
creanter	7,72 %	0,9 %
consentir	7,24 %	5,12 %
greer	5,83 %	?
aloser	3,77 %	3,01 %
prendre en gré	1,66 %	5,42 %
aprouver	?	5,72 %

Les substituts de *loer* appartiennent aux familles étymologiques énumérées ci-dessous ; celles-ci peuvent éventuellement comporter, par ailleurs, d'autres verbes relevant du réseau lexical étudié, mais, de moindre importance, ils n'apparaissent pas dans nos dépouillements, et ils seront simplement signalés ici :

**CREDENTARE* (FEW II, 1304)

afr., mfr. *creanter* 'approuver, permettre' (XII^e s.)

CONSENTIRE (FEW II, 1062)

fr. *consentir* 'accorder' (X^e s.)

GRATUS (FEW IV, 250)

prendre en gré 'agréer, trouver bon qch.' (dep. XIII^e s.)

afr. *graer* 'approuver, consentir, accorder' (XII^e s.)

afr. *engreer* 'consentir, agréer' (BenSMAure).

LAUS (FEW V, 210)

afr., mfr. *aloser* 'louer' (XII^e s. - ca. 1550)

mfr. *aloser* 'approuver, conseiller comme une chose louable'.

APPROBARE (FEW I, 112)

afr., mfr. *aprover* 'approuver'.

Creanter, *consentir*, *greer*, *prendre en gré*, *aloser*, *aprover* présentent des facultés combinatoires dont la diversité peut être appréciée par les tableaux 4 et 4a.

TABLEAU 4

		afr.					
		constructions syntaxiques					
		1	2	3	4	5	6
loer	F.I.	22,31 %	4,95 %	+	21,07 %	1,65 %	50 %
	F.E.	44,62 %	85,71 %	+	92,72 %	100 %	90,97 %
	R.	1	1	?	1	1	1
creanter	F.I.	100 %	—	—	—	—	—
	F.E.	19,66 %	—	—	—	—	—
	R.	2	—	—	—	—	—
consentir	F.I.	91,66 %	8,33 %	—	—	+	—
	F.E.	17,18 %	14,28 %	—	—	+	—
	R.	3	2	—	—	?	—
greer	F.I.	100 %	+	—	—	+	—
	F.E.	16,12 %	+	—	—	+	—
	R.	4	?	—	—	?	—
aloser	F.I.	—	+	—	36,36 %	—	63,63 %
	F.E.	—	+	—	7,27 %	—	5,26 %
	R.	—	?	—	2	—	2
prendre en gré	F.I.	100 %	—	—	—	—	—
	F.E.	2,4 %	—	—	—	—	—
	R.	5	—	—	—	—	—
aprouver	F.I.	—	—	—	—	—	—
	F.E.	—	—	—	—	—	—
	R.	—	—	—	—	—	—

TABLEAU 4a

		mfr.					
		constructions syntaxiques					
		1	2	3	4	5	6
loer	F.I.	16,98 %	16,22 %	—	16,22 %	1,13 %	49,43 %
	F.E.	56,25 %	89,58 %	—	100 %	100 %	83,43 %
	R.	1	1	—	1	1	1
creanter	F.I.	100 %	—	—	—	—	—
	F.E.	3,75 %	—	—	—	—	—
	R.	5	—	—	—	—	—
consentir	F.I.	64,70 %	29,41 %	5,80 %	—	—	—
	F.E.	13,75 %	10,41 %	100 %	—	—	—
	R.	3	2	1	—	—	—
greer	F.I.	—	—	—	—	—	—
	F.E.	—	—	—	—	—	—
	R.	—	—	—	—	—	—
aloser	F.I.	—	—	—	—	—	100 %
	F.E.	—	—	—	—	—	7,60 %
	R.	—	—	—	—	—	2
prendre en gré	F.I.	100 %	—	—	—	—	—
	F.E.	6,25 %	—	—	—	—	—
	R.	4	—	—	—	—	—
aprouver	F.I.	84,21 %	—	—	—	—	15,78 %
	F.E.	20 %	—	—	—	—	3,21 %
	R.	2	—	—	—	—	3

2.1.1. *Aloser* est un substitut réel de *loer*, car il traduit bien un jugement favorable sur une « situation » dont la responsabilité est pré-supposée être celle de l'actant « cible ». Mais il s'agit d'un substitut très occasionnel dans la mesure où sa fréquence d'emploi très faible n'autorise qu'une capacité combinatoire limitée.

Sans doute peut-on penser que l'afr. *aloser* admet l'expression linguistique de la « situation » sous la forme d'une proposition subordonnée, dans la construction 2 SN1 (a) / V / *que* + P / [prép. + SN3 (a)], si l'on en croit cet exemple de T.L. où le verbe apparaît sous la forme pronominale (ce qui implique l'identité de l'actant « source » et de l'actant « cible ») ⁽¹²⁾ :

Malement se puet *aloser*

Qu'il soit bons mesagiers ne proz. (*Ren.*, 18634 ; T.L., s.v. *aloser*)

- (12) Cette identité de l'actant « source » et de l'actant « cible » caractérise davantage encore *vanter* 'louer, exalter' (< lat. *vanitare* - FEW XIV, 155) que nous n'avons pas inclus, pour cette raison, dans le corps de l'étude. Certes, nos dépouillements attestent occasionnellement le verbe sous la forme non pronominale dans la construction 3 SN1 (a) / V / *Inf.*, où la « situation » traduite linguistiquement par l'infinitif est conçue comme postérieure au procès exprimé par *vanter*, qui offre là un emploi tout à fait similaire à celui de *loer* dans la même structure :

Se li corps par li cuer ne pert,

Je vous tesmoing et si vous *vant*

Estre prodrom cy en avant. (*Gal. de Bret.*, 2447),

ainsi que dans la construction 6 SN1 (a) / V / SN2 (a ou ā) :

Dont elle est iree et doulente

Quant on la loue ou l'en la *vante*

Et lors commence elle a trouver

Qu'elle lui pourra reprouver. (*Gal. de Bret.*, 112)

La langue doit on bien *vanter* (*Gal. de Bret.*, 1276)

Mais la forme pronominale *se vanter* est nettement plus fréquente. Elle désigne l'acte de parole par lequel un individu — à tort ou à raison — s'attribue explicitement le mérite, et tire gloire, d'une « situation » passée ou future qu'il présuppose être positive. Par ailleurs, souvent, dès l'afr., il est connoté péjorativement par la notion d'excès ou de vanité. Outre l'emploi absolu, *se vanter* connaît en afr. et en mfr. les constructions syntaxiques 2, 4 et 5 :

SN1 (a) / V / *que* + P :

Quant il s'iront a Paris retornant,

Li qués que se soit s'ira au roi *vantant*

Que il a mort Ysoré le tirant.

Et tu iras belement escoutant :

Se nus s'en vant, si le desment errant. (*Mon. Guillaume II*, 6191)

... moult vous tiens pour outrecuidiez quant devant moy *vous vantez*
que vous avez occis mon nepveu ... (*Berinus II*, p. 90)

Nous rencontrons aussi dans nos dépouillements afr. l'un ou l'autre exemple, comme celui-ci, extrait d'*Yvain*, dans lequel la « situation » est actualisée comme complément indirect, au sein de la construction 4 *SN1 (a) / V / SN2 (a) / prép. + SN3 (ā)*, et où l'on observera le parallélisme *loer - aloser* :

Molt est hardiz qui loer s'ose
de ce dont autres ne l'alse,
ne n'a tesmoing de sa losange,
se ce n'est por fausse losange. (*Yvain*, 2190)

Mais, dans la très grande majorité des cas, en afr. (63,63 %) et en mfr. (100 %) c'est surtout dans des phrases dérivant de la structure 6 *SN1 (a) / V / SN2 (a)* qu'*aloser* se présente. Il apparaît d'ailleurs souvent à la voix passive, et le participe *alose* peut alors prendre la valeur d'un adjectif caractérisant une personne qui jouit de l'estime publique :

- afr. « Se nous en poions .iii. d'eus [mors] porter,
Che sambleroit ricese et grans bontés :
Si *seriemes* en Franche miex *alossé*. (*Aiol*, 4929)
Chiés un bourgeois sont hébergé
Qui riches est et *alose* (*Fl. et Bl.*, 1228)
- mfr. ... vous estes meilleur chevalier que je ne suis et plus *aloses* (*Erec en prose*, p. 139, l. 117)

SN1 (a) / V / prép. + SN3 (ā) :

« Sarrazins, dist Gerars, vilainement parlés
Qui si apertement de ma mort *vous vantés*, (*Buev. de Conm.*, 2542)
Le roy meismes, qui de néant
S' estoit *vantez*, en la male heure,
Sur un destrier fuit grant aleure (*Pisan, Mutacion*, 13563)

SN1 (a) / V / prép. + Inf. :

... espoir se vaincu n'estoient
d'estre requis *se venteroient* (*Rom. Rose, J. de Meung*, 7577)
Ilz (...) *se vantoyent* de estre pourveus de gens et de vivrez pour tenir
l'espace de .VII. ans. (*Molinet, Chroniques*, I, LXXVII, p. 350)

Nous relevons aussi la construction 3 en mfr. :

J'ay veu par excellence
Ung josne de vingt ans
Avoir toute science
Et les degrez montans,
Soy vantant sçavoir dire
Ce qu'onques fut escript
Par seulle fois le lire,
Comme ung josne antechrist. (*Molinet, Faictz et Dictz, Recollection des merveilles advenues*, 93)

O la beneuree pucelle,
 en qui tel fleur sera posee,
 très sainte et precieuse ancelle
 combien digne es d'estre alosee ! (*Myst. de la Passion*, 3346) (13)

2.1.2. Dans les constructions syntaxiques 1, 2 et 5, *loer* exprime explicitement le caractère positif et louable d'une « situation » (la responsabilité de cette « situation » ressortissant au niveau du présupposé) ; de ce sémantisme fondamental dérivent, au plan discursif, selon que la « situation » est présentée comme réalisée (en afr., dans 10 % des occurrences de la str. 1 ; en mfr., dans 89 % des occurrences de la str. 1 et 3 % des occurrences de la str. 2) ou comme devant être réalisée (en afr., dans 90 % des occurrences de la str. 1, dans les str. 2 et 5 ; en mfr., dans 11 % des occurrences de la str. 1, dans 97 % des occurrences de la str. 2), les effets de sens 'approuver' ou 'conseiller comme une chose louable'.

Indépendamment de la possibilité d'autres significations qui sont hors de notre propos, *consentir* ⁽¹⁴⁾, *creanter*, *greer*, *prendre en gré*, *aprover* peuvent exercer une concurrence à l'endroit du premier de ces emplois de *loer*. Encore s'agit-il d'une concurrence partielle. Contrairement à *loer*, en effet, ils ne posent pas explicitement un jugement (favorable en l'occurrence) sur une « situation ». Implicitement toutefois, ils impliquent un jugement de cet ordre, dans la mesure où ils traduisent

(13) *Aloser* admet également un objet direct inanimé, dans la construction SN1 (a) / V / SN2 (ā), mais sa valeur significative est quelque peu différente. Ainsi, dans cet exemple de J. de Meung, il manifeste l'acception 'élever' :

Mes aucuns qui ce m'orroit dire
 por mon dit damper et despire
 des rois ne porroit opposer
 qui, por leur noblesse *aloser*
 si con li menuz peuples cuide
 fierement metent leur estuide
 a fere entor eus armer genz,
 .v. c. ou .v. mile sergenz
 et dit l'en tout communément
 qu'il leur vient de grant hardement. (*Rose, J. de Meung*, 5240)
 et dans ces vers du *Mystère de la Passion*, celle de 'célébrer' :
 tant doit estre sa naissance
 plus haultement solennizee
 et par consequent *alozee*
 par tout son regne universel. (*Myst. de la Passion*, 8464)

(14) *Consentir* n'est que faiblement concurrencé par *asentir* qui se présente le plus souvent dans l'ancienne langue à la forme pronominale.

un accord, une acceptation ou une approbation relativement à une « situation » (décision, convention, avis, proposition, ...), celle-ci pouvant être conçue soit comme antérieure (comme dans le cas de *loer*), soit, plus généralement, comme postérieure au procès exprimé par le verbe.

En afr., *consentir*, *greer* et *creanter* offrent, sur le plan distributionnel, cette même propriété de ne pouvoir figurer dans des énoncés caractérisés par la non-actualisation de Si. En revanche, tous trois admettent l'actualisation de Si sous la forme d'un complément direct ou indirect. Seule la construction 1 leur est commune :

« Segnor, » dist l'abes, « or oiés mon penser
Se tout ensamble le voliés *crëanter*
Bien porriens dant Guillaume grever
Qu'il seroit mors et trestos decopés. » (*Mon. Guillaume*, I, 255)
« Vassal, plains estes d'outrageus escient
Qui a Ogier parlez si folement,
Mal fait li rois quant il le vous *consent*. » (*Enf. Ogier*, 2245)
Li escuier n'orent pas oubliee
La couvenance qu'il *avoient gree*,
Si que devant la vous ai devisee. (*Enf. Ogier*, 987) (15)

Nos dépouillements ne nous fournissent des exemples de la construction 2 SN1 (a) / V / *que* + P / [prép. + SN3 (a)] *que* pour *consentir* :

« Car bien savez, s'*avoie consenti*
Que deffendist m'onnour en lieu de mi
Autres que je, a tous jors pour honni
Me tenroit on et a mauvais failli. » (*Enf. Ogier*, 3656)

Mais elle est également possible pour *greer* selon T.L. :

... ele li *avoit gräe*
Que il feïst tout a son gré. (*Cléom.*, 2293 ; T.L. s.v. *greer*)

(15) Dans cette structure, on trouve en coordination avec *greer* le verbe *otroier* (< **auctorizare* - FEW I, 172) 'octroyer, accorder, consentir' :

L'oeuvre li a bien dite et recordee,
De par Gaufroï li a merci rouvee,
Et Charles l'a *otroïe* et *græe*. (*Enf. Ogier*, 183)

Quant à *autoriser*, il apparaît dès le XII^e s. (selon FEW I, 172 b ; T.L. I, 688 ; God. I, 503c) dans le sens 'approuver' (à côté d'autres acceptions comme, par exemple, 'certifier', 'attester', 'honorer'), mais cet emploi reste rare jusqu'au XIV^e siècle. Épinglons la construction *autoriser qq de qch* dans *Berinus* :

Tout ainsi que vous avez oï *auttorisoit* Gieffroy Berinus de tout ce qu'il pouoit et savoit, (*Berinus* I, p. 146)

Enfin, T.L. atteste la structure 5 SN1 (a) / V / prép. + Inf. pour *consentir* et *greer* :

Nostre sires *consent*
 A mal fere et a trebuchier
 L'ome et la fame qu'il a chier. (*Méon.* II, 161, 240 ; T.L., s.v. *consentir*)
 Et Marcadigas li otrie,
 Et dist, oiant tous :
 Je vous *gré*
 La voie a mouvoir a vo *gré*. (*Cléom.*, 8121 ; T.L., s.v. *greer*)

En mfr., des trois verbes, seuls subsistent *creanter* et *consentir* que l'on retrouve abondamment attestés, l'un et l'autre, dans la construction 1 :

Tout en la maniere que je vous ay devisé, la dame *creanta* et promist la bataille, et fut mise la journee au lendemain de la saint Jehan. (*Berinus* II, p. 137)

... Dieu ne prisoit pas tant les Rommains ne amoit, quant telle chose il souffroit et *consentoit* (*Berinus* II, p. 30) (16)

Mais, de surcroît, *consentir* admet la construction 2 comme en afr. ; ainsi dans cet exemple du *Mystère de la Passion*, où il manifeste l'acception 'admettre, reconnaître la réalité d'un fait' :

... assés je *consens*

que vostre opinion soit bonne. (*Myst. de la Passion*, 5414)

Et surtout il s'y ajoute une nouvelle possibilité syntaxique, à savoir la construction 3 SN1 (a) / V / Inf. / [prép. + SN3 (a)] :

Pour ceste orible cruauté, Dieux qui est justes et droituriers, *consenti* a l'Ennemi demonstrier son pouvoir, par quoi vengeance fust prinse de ce meffait. (*Berinus* I, p. 132)

Enfin, pour ce qui est de la locution verbale afr., mfr. *prendre en gré*, nous la relevons dans la construction 1, sous sa forme elliptique SN1 (a) / V / SN2 (*ā*), avec l'acception 'accepter' ou 'approuver' :

(16) La construction prépositionnelle *consentir à qch* apparaît aussi en mfr. :

C'est bien dit, ma douce alliance,
 et puisqu'a ce vous *consentez*,
 pour faire les solempnités,
 en Jherusalem nous menrons. (*Myst. de la Passion*, 6913),

de même que *se consentir à qch* :

Pour ceste convenance que vous avez oïe fut ce que li baron ne se voudrent *consentir* au mariage de Berinus, (*Berinus* I, p. 151)

afr. Dist Gloriande : « Si aie ja santé,
Ceste requeste doi je bien *prendre en gré*,
K'en Carahuel a roi si espruvé
De grant prouece, de sens, de seürté » (*Enf. Ogier*, 7623)

mfr. Il faut *prendre en gré* l'aventure (*Myst. de la Passion*, 8022)

Il en est de même pour le mfr. *aprouver* :

Raison et Prouesce *aprouverent*
Le conseil qu'il li conseillerent. (*Rom. des Deduis*, 4445),

mais ce dernier admet également la construction avec un objet de personne (dont l'exemple ci-dessous offre la transformation passive) :

Pour ce qu'il fut, sans estre reprouvé,
Tout son vivant, il *est* bien *approuvé*, (*Molinet, Faictz et Dictz*, I,
La mort Federicq Empereur, 100)

2.2. Nous terminerons notre analyse de la concurrence que *loer* rencontre dans l'ancienne langue en mentionnant trois verbes — *prisier*, *essaulcier*, *honorer* — que le contexte met souvent en relation avec *loer* ⁽¹⁷⁾. Ils font donc partie du réseau associatif de *loer*, mais ils ne sont pas réels substituts de celui-ci, car ils ne dénotent pas, à proprement parler, des actes de parole traduisant un jugement moral qui met en cause à la fois la valeur et la responsabilité d'une « situation ».

2.2.1. Le verbe afr., mfr. *prisier* mérite une place à part, car il présente un comportement linguistique très comparable à celui de *loer* auquel on le trouve fréquemment coordonné, et il possède aussi une charge sémantique très proche. Issu du bas latin *pretiare* 'apprécier, estimer' (FEW IX, 372), le verbe a développé, dès l'afr., deux orientations sémantiques, celle, neutre, d'« évaluer, apprécier (= attribuer une valeur) » ⁽¹⁸⁾, et, d'autre part, celle de 'porter un jugement favorable sur'. C'est évidemment par la deuxième de ces orientations sémantiques que

(17) On pourrait citer aussi *glorifier*, *magnifier*, *célébrer*, empruntés dès le XII^e s. au latin ecclésiastique *glorificare*, *magnificare*, *celebrare*, mais ils n'occupent dans l'ancienne langue qu'une place très limitée, bien que leur emploi initialement réservé à la langue religieuse ait pu s'orienter de bonne heure vers un sens plus général.

(18) Cette acception se manifeste particulièrement lorsque le verbe est déterminé par un adverbe ou un complément de valeur :

Tot son lignage ne *pris* je un dener. (*Chans. d'Aspremont*, 6465)
En sum mun col avrai un grant tinel,
Ne *pris* altre arme un denier moneé. (*Chans. de Guillaume*, 3369)
Il *prisoit* moult petit la guerre
Des bestes qui li vuelent nuire
Et qui le pensent a destruire. (*Guill. de Machaut*, II, *Dit dou lyon*, 510)

prisier est voisin de *loer* ; mais, contrairement à *loer*, *prisier* est essentiellement un « penser » plutôt qu'un « dire » et, par conséquent, il n'implique pas la présence d'un destinataire. Le verbe auquel on le trouve le plus souvent uni est, outre *loer*, *aimer*, homonyme de *esmer*, et, à partir du XIV^e s. *estimer*. D'autres coordinations sont également à noter, en particulier, lorsque *prisier* concerne la relation d'un inférieur à un supérieur, *prisier* + *douter*, *craindre*, *servir*, *honorer* ⁽¹⁹⁾.

Dans 95 % de ses emplois, *prisier* se présente dans la structure discursive SN1 (a) / V / SN2, et neuf fois sur dix le SN2 est animé :

PRISIER + SN2 (a) :

- afr. Et si est moult vix qui nient n'a
 Ja nus ne li appartenra,
 Ne ne l'aime ne ne le *prise* (*Guill. d'Angleterre*, 1577)
 La reïne la chose set,
 Qui Alixandre pas ne het,
 Einz l'aimme molt et loe et *prise* (*Cligès*, 1141)
 Je me commant a Dieu qui le mortel juisse
 Reçut pour pecheours ; si comme je l'aim et *prise*,
 Destourt mon cors de honte que ne soie malmise
 Ne de beste sauvage devoree ne prise. (*Berte*, 820)
 A Roume fu Charles li alosés
 Et li barnages qui de lui ert amés,
 Et li rert d'eaus tenus en tels chiertés
 K'ains a nul jour nus qui fust rois clamés
 Ne *fu* de gent tant *proisiez* ne doutés. (*Enf. Ogier*, 7675)
- mfr. . . . je vous lo moult et *pris*
 Quant tant valour avez et pris, (*Guill. de Machaut*, II, *Dit dou lyon*, 1785)
 Tous estoient de mon barnage
 Et me *prisoient* et amoyent. (*Rom. des Deduis*, 3223)
 Plusieurs jours Edippus remaint
 En la cité, ou fu de maint
 Servi, honoré et *prisié*. (*Pisan, Mutacion*, 12293)
 et leur semble qu'ilz en *seront prisez* et estiméz et que on dira que
 ilz auroient courageusement parlé (*Commynes, Mémoires*, I, p. 205)

(19) Dans ces deux derniers cas, le verbe glisse facilement vers l'acception 'manifester son estime concrètement, par des honneurs' :

Les gens menues le recurrent
 Et *prisierent* si come il durent
 Et li firent si digne honour
 Come il durent fere a signour, (*Ovide Moralisé* I, 1414)

PRISIER + SN2 ($\bar{a}$) :

- afr. La pucele aime, et loe, et *prise*
Ceste bonté et cest servise. (*Cligès*, 3175)
- mfr. Le don *prisa* moult hautement. (*Guill. de Machaut*, III, *La Fontaine amoureuse*, 1141)

Tout comme *loer*, le verbe apparaît dans l'expression *faire a prisier*, où l'infinitif a valeur passive, et qui peut être utilisée à propos d'un animé ou d'un inanimé :

- afr. Et se i fust Aimeris li guerriers,
Voz gentilz pere, qui tant fait a *preisier*,
Et tuit vo frere, qui sont bon chevalier,
Ne l'osereient en bataille aprochier. (*Cour. de Louis*, 571)
J'ai tel eskiec conquis qu'il n'a millor sousiel :
Une cortoise dame et un franc chevalier,
Et .VII. chevaus d'Espagne qui molt font a *proisier*
Qui de vair et de gris et d'avoir sont cargié. (*Aiol*, 6694)
- mfr. Et pour ce font moult a *prisier*
Tuit cilz qui sont bon fauconnier, (*Rom. des Deduis*, 5173)
... le deduit de l'esprevier
Ne fait a loer n'a *prisier*. (*Rom. des Deduis*, 11494)

Enfin, dans le reste de ses emplois, *prisier* s'insère dans des phrases dérivant de la construction 4 SN1 (a) / V / SN2 (a) / *prép.* + SN3 ($\bar{a}$), où Si $\rightarrow$ SN3 ($\bar{a}$). Si l'on excepte le fait qu'ici comme ailleurs *prisier* manifeste un « penser » plutôt qu'un « dire », la structure sémantique du verbe est parallèle à celle de LOER 1 :

- afr. Mult *ert preisez* pour sa proësce
E mult amez pur sa largesce
Kar largement se conteneit
Mult donout e mult despendeit. (*Brut*, 2645)
Qui d'Amors veut fere son mestre,
cortois et sanz orgueil doit estre,
cointe se tiengne et envoisiez
et de largesce *soit proisiez* (*Rose, G. de Lorris*, 2220)
De ce que si s'aloit humeliant
Ogiers vers lui, l'aloit forment *prisant*
Dedenz son cuer et moult souvent loant. (*Enf. Ogier*, 7002)
- mfr. Quant cest damoiselle vint en aage de douze ans, si *fut prisee* de
beauté et loee de tous les chevaliers qui la vindrent veoir ... (*Erec en prose*, p. 68, l. 364)
Bien dois ta serour essaucier
Son honnor et son preu feras,
Et tu plus *prisie* en seras. (*Ov. Moralisé II*, 3866)

Et se ainsi est qu'il vous plaise a recevoir armes et a estre chevalier, je en seroie moult liez et feroie tant a l'empereur qu'il vous donroit l'ordre de chevalerie, si en seriez plus honnourez et plus *prisiez* entre toute gent. (*Berinus* I, p. 33)

2.2.2. Certains verbes tels que *honorer* et *essalcier* manifestent une relation de conséquence à l'endroit de *loer* et *aloser*, dans la mesure où ils traduisent une élévation ou un accroissement d'honneur : ils sont donc dans une relation d'incompatibilité relativement à *honir*, *deshonorer*, *vergoigner*, *vergonder*, *aviler* (-ier, *ir*), *vilener* (-aner), *avilenir*, *ahonter*, *ahontagier* qui, ainsi qu'on le verra (§ 3.4.2.), apparaissent comme les conséquents de *blasmer*.

Essalcier (< lat. **exaltiare* 'élever', d'où 'élever en honneur') et *honorer* (< lat. *honorare*) se présentent essentiellement dans des phrases dérivant du schème syntaxique SN1 (a) / V / SN2 ⁽²⁰⁾, où, huit fois sur dix, le SN2 est animé. Ils s'associent tout naturellement à *lever*, *monter*, *prisier*, *amer*, *chérir*, ou, parfois, en ce qui concerne *honorer*, à des verbes du type *servir*, *festier* pour référer à des témoignages concrets d'honneur et de respect :

afr. Richiers fut an la court mont amez et cheriz,
 Prisiez et honorez entre les Sarazins. (*Floovant*, 1271)
 Et dit Guillelmes : « Sire Bertran, beaux niés,
 Au roi servir ai mon tens emploié,
 Si l'ai par force levé et *essaucié*. (*Chev. Vivien*, 430) ⁽²¹⁾

(20) Il n'est pas exclu que, dans le même type de construction syntaxique, *essalcier* puisse recevoir un sujet inanimé :

Dont ne se puet cil aviller
 S'il a ma fillole a moullier,
 Non voir, quar se bonne apresure
 Ne sens de femme ne mesure
 Doit alever n'*essaulcier* homme,
 Donc seroit cil sire de Rome,
 S'il la vouloit a femme prendre ; (*Gal. de Bret.*, 1921)

(21) Epinglons encore, dans le même emploi, les verbes *amonter* et *haucier* :

Entre madame Melior,
 La duchesse, et li, ce me semble,
 Boivent et menjuent ensemble
 Et Brundorés, avec la fille,
 Qui en son cuer Guynant aville,
 Et le Breton loue et *amonte*. (*Gal. de Bret.*, 4809)
 « Dame, moy ne les miens ne vant,
 Ne nes abés, ne ne les *hauls*. (*Gal. de Bret.*, 4187),

auxquels on peut encore adjoindre les composés de *haucier* signalés par

mfr. Puet on penser chose plus digne

....

Com d'essaucier Dieu et sa gloire. (*Guill. de Machaut*, I, Prologue V, 107)

Et, comme les enfans d'Israel honnoureèrent Nostre Sauveur à son entrée de Jherusalem, les bonnes villes des pays envoyèrent leurs députéz au devant de lui jusques à Coloigne, pour le conjoir, honorer, servir et obeyr. (*Molinet*, *Chroniques*, I, p. 234)

Lorsque le SN2 est inanimé, le verbe prend place le plus souvent dans des contextes à caractère religieux, moral ou patriotique :

afr. « Se Lœys vous destraint et tormente,
Pour voir le dites, sans nule demorance
Que ce a fait dans Guillaumes d'Orenge
Qui cha en vint des desers de Provence
Pour *essauchier* la corone de France. (*Mon. Guillaume II*, 6224)
« Bueves, moult *honorés* et amiés sainte Eglise
Hui oÿsmes ensamble le Damedieu servise ; (*Buev. de Comm.*, 544)

mfr. la puissance Dieu soit louee,
honoree et magnifiée. (*Myst. de la Passion*, 5670)
Et la trouverent tous les prelas, princes et seigneurs qui s'ensuivent,
dont la plus grant partie furent au devant pour *honorer* la baniere
du roy, (*La Sale, Saintré*, p. 206)
Le ciel, le soleil et la lune
Cultiva — c'est chose commune —
Et toute la chevalerie
Dou ciel, et pour l'idolatrie
Plus *essaucier*, en certain lieu
Les fist mettre eu temple de Dieu. (*Guill. de Machaut*, III, *Confort d'Ami*, 1389)

3. Les substituts de *blasmer*.

Il importe maintenant d'analyser la concurrence verbale qui s'exerce au sein du champ lexical 'blâmer'. Bien entendu, ici comme pour *loer*, les différents verbes qui seront examinés ne seront pris en considération que dans la mesure où ils fonctionnent comme de véritables substituts de *blasmer* (et non dans la diversité significative de leur champ sémasiologique).

FEW I, 77 avec de nombreuses acceptions : afr. *enhaucier* 'élever, relever la situation de ; accroître, hausser le prix de ; célébrer' ; afr. *ensaucier* 'élever ; protéger ; honorer' ; afr. *soushaucier* 'soulever ; élever en honneur ; louer'.

Notre examen, mené dans la perspective syntactico-sémantique que nous avons adoptée, révèle une répartition des substituts de *blasmer* en trois catégories selon qu'ils admettent l'expression linguistique de la « situation » sous la forme d'un complément direct ou d'un complément indirect ; uniquement sous la forme d'un complément direct ; uniquement sous la forme d'un complément indirect.

3.1. La première catégorie de substituts, qui sont donc caractérisés par la double possibilité d'actualisation linguistique de l'actant « situation », comprend, pour l'essentiel, les verbes *blastengier*, *desloer*, *reprendre*, *reprochier*, *reter*. Les familles étymologiques auxquelles appartiennent ces verbes comportent quelques dérivés verbaux qui relèvent du concept 'blâmer', mais sont de moindre importance et n'apparaissent pas dans les dépouillements effectués. Elles sont décrites sommairement ci-dessous sur la base des éléments fournis par le FEW (formes, emplois, significations, indications chronologiques).

BLASPHEMIUM (FEW I, 403)

afr. *blastengier* (dérivé de *blastenge*) 'blâmer, injurier, outrager'.

LAUDARE (FEW V, 207)

1) afr., mfr. *desloer* 'blâmer' (dep. XII^e s.)

2) afr. *desalouer* 'blâmer' (ca. 1240).

REPREHENDERE (FEW X, 272)

fr. *repandre qn de qch* 'blâmer' (dep. 1174).

REPROPIARE (FEW X, 278)

afr. *reprochier* 'imputer qch à faute à qn, en l'en blâmant' (dep. Chrestien), mfr. *reprochier* (Villon ; Q Joyes) ; mfr., nfr. *reprocher*.

REPUTARE (FEW X, 280)

1) afr., mfr. *reter* 'accuser, blâmer' (Wace - Froiss)

2) afr. *areter* 'accuser'

3) mfr. *reputer* 'blâmer' (Modus ; Froiss ; Chastell) ⁽²²⁾.

(22) *Imputer*, emprunt du latin *imputare* 'porter au compte', qui a vécu sous la forme *emputer* à partir du XIII^e s. (FEW IV, 613) ne connaît pas, en raison de son caractère savant, une grande vivacité dans l'ancienne langue. Il va, cependant, en mfr. se substituer à *reter*. Nous le relevons chez Commynes dans la construction 1 SN1 (a) / V / SN2 (ā) / [prép. + SN3 (a)] :

Il emmena quant et luy le confesseur du duc de Guyenne et ung escuyer d'escuyrie ausquelz on *imputoit* la mort dudict duc de Guyenne, ... (Commynes, *Mémoires*, p. 240)

La fréquence d'emploi des verbes de ce premier groupe, calculée en pourcentage par rapport au total des occurrences de tous les principaux verbes appartenant au champ lexical étudié, s'établit, ainsi que l'indique le tableau 5, à un niveau nettement inférieur à celle de *blasmer*. Ce dernier, cependant, connaît une concurrence accrue en mfr. de la part de *reprendre* et *reprochier* qui bénéficient d'une nette progression ; il faut, en revanche, souligner la disparition complète ou quasi complète en mfr. de *reter*, *blastengier* et *desloer*.

TABLEAU 5

	afr.	mfr.
blasmer	50,46 %	38,90 %
reprendre	10,21 %	15,56 %
reter	4,33 %	—
reprochier	3,71 %	8,35 %
blastengier	2,47 %	—
desloer	1,23 %	0,57 %

TABLEAU 6

	afr.			mfr.		
	Si = c. dir.	Si = c. indir.	Non- actualisa- tion de Si	Si = c. dir.	Si = c. indir.	Non- actualisa- tion de Si
blasmer	7,96 %	36,80 %	55,21 %	8,88 %	35,55 %	55,55 %
reprendre	12,12 %	57,57 %	30,30 %	11,11 %	46,28 %	42,59 %
reter	7,14 %	85,71 %	7,14 %	—	—	—
reprochier	91,66 %	8,33 %	?	62,06 %	3,44 %	34,47 %
blastengier	12,50 %	12,50 %	75 %	—	—	—
desloer	75 %	?	25 %	—	—	100 %

Par ailleurs, ces différents verbes n'exploitent pas avec une égale fréquence les possibilités d'actualisation linguistique de l'actant « situation » (cf. tableau 6). En afr., si *reprendre* et *reter* se comportent schématiquement comme *blasmer* et offrent une plus grande affinité pour l'actualisation de Si sous la forme d'un complément indirect, *reprochier* et *desloer* manifestent une préférence inverse, tandis que *blastengier* offre une répartition équitable de ses occurrences entre les deux possibilités, tout en se présentant, par ailleurs, dans 75 % des cas, au sein de phrases caractérisées par la non-actualisation de Si. Cette configuration générale se modifie de manière très sensible en mfr. *Reter* et *blastengier* disparaissent. En ce qui concerne *reprendre* et *reprochier*, le premier manifeste toujours une affinité préférentielle pour l'actualisation de Si comme complément indirect, le second, en revanche, pour l'actualisation de Si comme complément direct. Mais, par ailleurs, l'occurrence de l'un et l'autre verbe dans des énoncés caractérisés par la non-actualisation de Si s'accroît considérablement : le fait est particulièrement frappant pour *reprochier* (34,47 %). Cet emploi est devenu le seul possible pour le rare *desloer*.

3.1.1. En afr., lorsqu'il y a actualisation linguistique de l'actant « situation » sous la forme d'un complément direct, *reprendre*, *reter*, *reprochier*, *blastengier* et *desloer* présentent une capacité combinatoire tout à fait comparable à celle de *blasmer*, ainsi que le révèle clairement le tableau 7. Il convient d'observer que, si l'on excepte *reter* pour la

construction 1, *reprendre* et *blastengier* pour la construction 2, la présence des verbes du premier groupe dans 1 *SN1 (a) / V / SN2 (ā) / [prép. + SN3 (a)]* et 2 *SN1 (a) / V / que + P / [SN2 (a) ou prép. + SN3 (a)]* est plus importante, du point de vue de la fréquence interne, que pour *blasmer*. Il en va de même, en mfr., pour les deux verbes qui apparaissent encore : *reprendre* qui, toutefois, ne connaît plus que la construction 1 et *reprochier* qui opère une progression remarquable puisqu'il occupe désormais, pour les constructions 1 et 2, le rang 1.

TABLEAU 7

		afr.			mfr.		
		constructions syntaxiques			constructions syntaxiques		
		1	2	3	1	2	3
blasmer	F.I.	6,74 %	1,22 %	—	8,14 %	0,74 %	—
	F.E.	22,44 %	15,38 %	—	26,19 %	12,50 %	—
	R.	2	2	—	2	3	—
reprendre	F.I.	12,12 %	+	—	11,11 %	—	—
	F.E.	8,16 %	+	—	14,28 %	—	—
	R.	4	?	—	4	—	—
reter	F.I.	+	7,14 %	—	—	—	—
	F.E.	+	7,69 %	—	—	—	—
	R.	?	4	—	—	—	—
reprochier	F.I.	83,33 %	8,33 %	—	51,72 %	10,34 %	—
	F.E.	20,40 %	7,69 %	—	35,71 %	37,50 %	—
	R.	3	4	—	1	1	—
blastengier	F.I.	12,50 %	+	—	—	—	—
	F.E.	2,04 %	+	—	—	—	—
	R.	7	?	—	—	—	—
desloer	F.I.	50 %	25 %	+	—	—	—
	F.E.	4,08 %	7,69 %	+	—	—	—
	R.	6	4	?	—	—	—

L'usage de *reprendre*, *blastengier*, *reprochier* et *desloer* dans 1 et 2 consiste à affirmer le caractère blâmable d'une « situation » (exprimée linguistiquement par un SN2 inanimé ou une proposition subordonnée), dont la responsabilité est présumée être celle de l'actant « cible ». Ils offrent donc une structure sémantique correspondant parfaitement à celle de

BLAMER 1

Lo (= So) → dire X → D

X : a) posé : Si = négative

b) présumé : C = responsable de Si

Construction syntaxique 1 :

afr. *reprendre* :

Ne voi nul qui volentiers voie

Celui qui son mal li *reprent* (Tr. Belg. II, 157, 25 ; T.L., s.v. *reprendre*)

reprochier :

Mes il n'i ont trovee pas

La voie sainne ne le pas,

Car li real lor contredient,

Qui molt fieremant les desfient

Et la traïson lor *repuichent*. (*Cligès*, 1721)

blastengier :

S'a lui se prent ses anemis,

Crüusement s'en doit vengier,

Lor outrages doit *blastengier*. (*J. Cond.* ; T.L., s.v. *blastengier*)

desloer :

La pucele apertement n'ose

Descouvrir sa volanté tote,

Por ce que formant se redote

Qu'ele ne li blasme ou *deslot* (*Cligès*, 3013)

mfr. *reprendre* :

Dessus oïstes, ce m'est vis,

Come Epaphus, filz de Jovis,

L'orgueil de Pheton *reprenoît*

Qui pour son pere se tenoit

Fiers et gros ; com cil s'en clama

A Clymene, que tant ama ; (*Ov. Moralisé*, II, 3)

reprochier :

Dont di je que nen ne doit mie

Reprochier telle maladie

A faucon ny a esprevier

Quant du mal ne sont coustumier. (*Rom. des Deduis*, 6909)

Construction syntaxique 2 :

afr. *reprendre* :

Soies tels que nus ne te *repreigne* que tu soies aspres. (*Brun. Lat.*, 384 ; T.L., s.v. *reprendre*)

reprochier :

Quant de ma boche le savroit,

Je cuit que plus vil m'an avroit,

Si me *reprocheroit* sovant

Que je l'en ai proié avant. (*Cligès*, 999)

blastengier :

Ja mes lignages n'en sera *blatangiés*

Qu'aie fait por paiens losangiers

N(e) Aymeris ne Hernals li proisiés,

Et mes linages qui tant est efforciés. (*Chev. Vivien*, 809)

desloer :

« Malvaisement m'est hui apparissant

A si grant tort aloie cels blasmant

Qui *desloèrent* a mon pere Agolant

Que coronés ne fusse a son vivant. » (*Chans. d'Aspremont*, 5632)

mfr. *reprochier* :

Et entre aultres choses fort luy *reproucha* qu'il avoit par malice
conclu cette faincte allée pour l'esprouver, ... (*Cent nouv. nouv.*,
1, p. 28)

Il faut, en outre, préciser que, en afr. comme en mfr., *reprendre* et *reprochier*, employés dans ces deux constructions, impliquent généralement l'identité de l'actant « cible » et du destinataire. Cette remarque peut, du reste, s'appliquer aussi à l'afr. *desloer* ; pour celui-ci, comme pour le simple *loer* sur lequel il est formé, la « situation » peut être évoquée soit en perspective passée, *desloer* produisant l'effet de sens 'désapprouver' (cf., ci-dessus, l'exemple de *Cligès*, 3013), soit en perspective future, le verbe manifestant l'acception 'déconseiller' (cf., ci-dessus, l'exemple de *Chans. d'Aspremont*, 5632).

Quant à l'afr. *reter*, contrairement à *repandre*, *reprochier*, *blastengier* et *desloer*, il réalise la structure sémantique de BLAMER 2, que caractérise une répartition inverse du posé et du présupposé :

BLAMER 2

Lo (= So) $\rightarrow$ dire X $\rightarrow$ D

X : a) posé : C = responsable de Si

b) présupposé : Si = négative

Reter consiste à attribuer explicitement à l'actant « cible » la responsabilité d'une « situation » qui est présupposée être critiquable :

Tut *unt retté* a lui cest mortel encumbrier (S. Aub. 1359 ; T.L., s.v. *reter*)

de vostre anui

Sui moult dolans et abosmés

Car je dout que vous me *retez*

Qu'il vous soit par moi avenu. (*Atre périlleux*, 410)

Enfin, il n'y a que le verbe afr. *desloer* pour admettre la construction avec un infinitif complément direct. T.L., en effet, atteste son emploi dans la construction 3 SN1 (a) / V / Inf. [prép. + SN3 (a)]. On notera qu'ici encore la structure sémantique est celle de BLAMER 1, avec identité de l'actant « cible » et du destinataire ; que, par ailleurs, la « situation » évoquée par l'infinitif est conçue comme postérieure au procès traduit par *desloer*, celui-ci produisant l'acception 'déconseiller' :

Qui voz *deslœ* au roi acorder

Il vos weult bien toute amor devier (*Gaud.*, 168 ; T.L., s.v. *desloer*)

3.1.2. En afr., l'expression linguistique de la « situation » sous la forme d'un complément indirect est possible pour tous les verbes appartenant au premier groupe de substituts de *blasmer*, mais, pour chacun d'eux, elle n'est effectivement réalisée que par la construction 4 SN1 (a) / V / [SN2 (a)] / prép. + SN3 (ā). Encore faut-il préciser que c'est seulement pour *repandre* et *reter* qu'elle représente un pourcentage important des emplois : l'utilisation de *repandre* dans 4 possède une F.I. de 57,57 % et une F.E. de 17,11 %, soit un rang 2 (juste derrière *blasmer* lui-même) ; celle de *reter*, une F.I., très élevée, de 85,71 %, une F.E. de 11,71 %, soit un rang 3. En mfr., la situation est considérablement modifiée puisque seuls *repandre* et *reprochier* doivent encore être pris en compte, et que, par ailleurs, *repandre* a étendu son emploi à la construction 5 (cf. tableau 8).

TABLEAU 8

		afr.		mfr.	
		constructions syntaxiques		constructions syntaxiques	
		4	5	4	5
blasmer	F.I.	35,58 %	1,22 %	31,85 %	3,70 %
	F.E.	52,25 %	100 %	46,73 %	33,33 %
	R.	1	1	1	1
reprendre	F.I.	57,57 %	—	37,03 %	9,25 %
	F.E.	17,11 %	—	24,99 %	33,33 %
	R.	2	—	2	1
reter	F.I.	85,71 %	—	—	—
	F.E.	11,71 %	—	—	—
	R.	3	—	—	—
reprochier	F.I.	8,33 %	—	3,44 %	—
	F.E.	0,90 %	—	1,08 %	—
	R.	8	—	9	—
blastengier	F.I.	12,50 %	—	—	—
	F.E.	0,90 %	—	—	—
	R.	8	—	—	—
desloer	F.I.	+	—	—	—
	F.E.	+	—	—	—
	R.	?	—	—	—

Le verbe afr. *reter*, dans la situation distributionnelle n° 4 comme dans les deux premières, se distingue des autres verbes par le fait qu'il y actualise la structure sémantique de BLÄMER 2⁽²³⁾. Le SN3 (ā) exprimant la « situation » est, naturellement, marqué négativement ; on

(23) Il en est de même pour la forme composée *areter* :

Se t'ai fait tort, prez sui que dreit t'en face,
 Se'l vols recevoir, jo t'en doins mun gage. »
 Dist Alderufes : « Sez dunt t'ared, Guillelmes,
 Que home ne femme crestiens ne deit estre. » (*Chans. de Guillaume*,
 2111)

relève des syntagmes tels que *reter de traïson, de felonie, de vilenie* :

Respont li cuens : « De folie parlez
De traïson ne *fui* onques *retez* :
D'or en avant m'en dei je bien garder. » (*Cour. de Louis*, 1422)
Reter le puis de felonie,
Car il a molt vers moi mespris. (*Cligès*, 744)
J'amai tant monseignor Gavain
Ke je feroie que vilain
Se je soufroie qu'il eüst
Reproce la u mes cors fust,
Ne se il a mort u a vie
Etoit retés de vilenie. (*Atre périlleux*, 3379)

Epinglons aussi *reter de blasme* :

Devant Corsuble a la court me menrés,
Lors ne porrai de blasme *estre retés*,
Quant en tel point serai représentés (*Enf. Ogier*, 3695)

Reprendre, comme dans les constructions 1 et 2, offre la caractéristique de l'identité possible de l'actant « cible » et du destinataire. D'autre part, il est moins spécialisé sémantiquement que *reter*, dans la mesure où il présente dans la construction 4 la même bivalence sémantique que celle qui a été notée pour *blasmer* dans la construction 2. Certes, le plus souvent, il met en œuvre la structure sémantique BLAMER 1 :

- afr. L'empereres l'a mout *repris*
de ce qu'il a fet tel demeure :
« Seneschal, fet il, a tel heure
ainsi viennent a cort li autre ? (*Guill. de Dole*, 3133)
N'ot plus bele pucele de la dusques en Pise
Et de faire tout bien fu en grant convoitise,
Si k'a piece ne *fust* de nul meffait *reprise*. (*Berte*, 176)
Quant Charles ot ses dons paracomplis
De toutes pars parfais et parfournis,
Si que n'en dut par droit *estre repris*
De chose nule dont i eüst mespris,
D'aler vers Ais li est lors talens pris ; (*Enf. Ogier*, 7833)
- mfr. Et si a haulte seignorie
Quant le païs si seignorie
Qu'il n'est nul qui le puist *reprendre*
De chose qu'il vueille entreprendre. (*Rom. des Deduis*, 11931)
Après, Joachim, filz de Josyas, mist a mort Usye le prophete, pour
ce qu'il le *reprenoit* de ses deffautes (*Pisan, Mutacion*, pr. n° 10, 166)

La maladie le jour de Noël prit
 Par froidure, que si fort la surprit,
 A matines si fut trop longuement,
 Cuydant bien faire, combien qu'elle mesprit.
 Le bon conte plusieurs fois l'en reprit, (*Regnier, Fort. et adv.*, p. 182,
 v. 21) (24),

mais celle de BLAMER 2 ne paraît pas absolument exclue, ainsi que l'atteste cet exemple de Guillaume de Lorris :

il cuidast bien *estre repris*
 ou de meurtre ou de larrecin
 se en s'estable eüst roncín. (*Rose, Guill. de Lorris*, 1114),

ou celui-ci, de Molinet :

... ja n'arés los ne pris, puisque *repris soiés* de desraison ; (*Molinet, Faictz et Dictz, De Nus de Nuz*, 77)

Par ailleurs, en mfr., à partir du XV^e s., *repandre* peut apparaître dans la construction 5 :

Mais Jason respont « puisqu'empris
 A le voyage, ja *repris*
 Ne sera, pour riens, qu'on lui dye,
 D'avoir en lui recreandie, (*Pisan, Mutacion*, 14296)
 ... si fist tailler une robe qui luy traisnoit plus de trois quartiers,
 disant au parmentier les nouvelles de Therouenne, comment c'est
 assavoir [qu'il] *avoit esté reprins* de porter courte robe, (*Cent nouv. nouv.* 94, p. 531, l. 32)

Pour *reprochier*, l'identité de l'actant « cible » et du destinataire paraît être une condition d'emploi pleinement contraignante. En outre, *reprochier* ainsi, du reste, que les verbes afr. *blastengier* et *desloer* n'actualisent, quant à eux, dans la construction 4, que la structure sémantique de BLAMER 1⁽²⁵⁾ ; ils disent explicitement le caractère

(24) Au sens 'blâmer, critiquer', le verbe adjoint facilement l'idée de 'corriger' :

Mes n'i a nul qui le *reprengne*

Ne qui bien fere li aprenge. (*Ov. Moralisé I*, 2299)

(25) Il en va inversement pour *aprochier* (< *appropriare* - FEW I, 112), qui, lui, attribue explicitement la responsabilité d'une « situation » réputée implicitement condamnable, et qui possède, d'ailleurs, une coloration juridique. La signification 'accuser', qui apparaît au début du XIV^e s., provient, en effet, de l'emploi factitif 'faire approcher' dont est issue une valeur particulière 'faire venir en justice, assigner à comparoir', d'où 'accuser'. *Aprochier* se présente dans les constructions 4 et 5 :

Comme noz gens *approchassent* nostre amé et feal conseiller Colin
 Bedoit de faire finance des choses qu'il avoit achetees... (1344, Arch.
 JJ 68, f^o 67 r^o ; God. I, 361a)

répréhensible d'une « situation », le présupposé portant sur la responsabilité de celle-ci :

blastengier :

- afr. « Ja mes lignages n'en sera *blatangiés*
Qu'aie foït por paiens losangiers (*Chev. Vivien*, 809)

desloer :

- afr. Cascuns l'en *deslœe* et blasme
Et plus court de lui male fame. (*B Cond.*, 176, 19 ; T.L., s.v. *desloer*)

reprochier :

- afr. De ce ne pot l'uns l'autre de noient *reprochier* (*Buev. de Conm.*, 2856)
mfr. car on ne vous peut, la Dieu mercy, *reproucher* de chose qui touche
vostre honneur, (*Cent. nouv. nouv.*, 26, p. 164)

3.1.3. Il importe, enfin, de souligner que, comme *blasmer*, les différents verbes qui ont été examinés sub § 3 se rencontrent tous dans des phrases caractérisées par la non-actualisation linguistique de l'actant « situation » (le contexte pouvant pallier le manque d'information). Ils apparaissent alors dans des énoncés relevant du schème syntaxique SN1 (a) / V / SN2 (a), dans lequel SN2 (a) exprime l'actant « cible ». Il est intéressant d'observer que cette éventualité se présente avec une fréquence plus affirmée, comparativement aux constructions 1, 2, 4 et 5, pour les verbes afr. *blastengier* (F.I. = 75 %), afr., mfr. *reprendre* (F.I. en afr. = 30,30 %, en mfr. = 42,59 %) :

blastengier :

- afr. « Ha ! Dieus « dist Charles qui onques ne menti,
« A tort *avoie blastengié* Alori,
Le gentil conte et sa maisnie aussi. » (*Enf. Ogier*, 1094)

desloer :

- afr. *Desloent* les alöés
Et si löent les deslöés. (*Rose*, 1049 ; T.L., s.v. *desloer*)
mfr. Ilz (= les Bretons) avoient bien tenu conseil pour envoyer gens
dehors, jugeans que les ostz estoient près ; toutefois aucuns les
deslouèrent (*Commynes, Mémoires I*, p. 41)

Tout ce me vient par Mallebouche
Qui më acrouche
De sa voulenté tant perverse,
Et sans cause elle m'*approuche*
De faulx reprouche,
Pour moy bailler une traverse. (*Regnier, Fort, et adv.*, pp. 193, 206)

repandre :

- afr. Ensi li rois *reprent* et blasme
Covoitise, et sovent se pasme
Por sa feme et por ses enfans ; (*Guill. d'Angleterre*, 925)
- mfr. Car se la dame
Que je *repren* moult durement et blame
[...]
N'eüst osté son cuer de cest amant
Qui tous estoit en son commandement,
Amours, Amours, je parlasse autrement. (*Guill. de Machaut, Jugement dou roy de Behaingne*, 1830)

reter :

- afr. Il ert *retez* a mult grant tort (MFce, Lais L, 425 ; T.L., s.v. *reter*)

Seul *reprochier* fait partiellement exception, du moins d'après nos dépouillements afr. d'où cet emploi est absent⁽²⁶⁾ ; mais il est attesté en mfr. :

- Tu *as reprocié* ton seignour,
Et te souvient il point dou jour
Que hommage tu li fesis ? (*Froissart P I*, 12, 373 ; T.L., s.v. *reprochier*)
Et es pour son fait *reprouchiez* (*E. Deschamps, Miroir*, 2407)
Et quant le pouvre gentil homme se oÿt ainsin de Madame *reprouchier*, il ne cuida pas que a ce cop ne fust perdu et a tousjours mais deshonoré. (*La Sale, Saintré*, p. 13)
... elle seroit a tousjournés femme deshonorée et *reprouchee* de son pere, de sa mere, [de] ses freres et de tout son lignage. (*Cent nouv. nouv.*, 44, p. 294)

3.2. La seconde série de substituts synonymiques de *blasmer* ne comprend que trois verbes : *reprover*, qui est issu du lat. *reprobare* et que FEW X, 277 relève sous les formes suivantes : afr. *repruver* 'reprocher (qch à qn) (Roland), *reprover* (*Guernes S Thomas* - 13^e s.), *reproveir* (*P Mor*), afr., mfr. *reprouver* (13^e s. - *Molin*) ; *amettre* (< lat. *admittere* - FEW I, 35) et *mettre sus* (qch à qn) (< lat. *mittere* - FEW VI, 185)

(26) En revanche, *reprochier* est le seul qu'on rencontre dans des énoncés dérivant du schème syntaxique *SN1 (a) / V* caractérisé par l'ellipse simultanée de la « situation » et de l'actant « cible », souvent sous la forme du syntagme en *reprochant* destiné à préciser la tonalité en même temps que la valeur illocutoire d'une parole :

Puis li ait dit un mot *en reprochant* :
« Gloz », dist Guillames, « n'estes mie saichant
Kant an bataille en vient ensamble tant. » (*Enf. Guillaume*, 2919)

dont l'acception 'accuser' résulte probablement d'un emploi figuré du verbe dans le sens concret 'mettre, charger sur' ⁽²⁷⁾, et dont FEW VI, 185, 186, 191 relève diverses variantes : afr. *metre sore qch à qn* 'imputer qch à qn' (*Guill. de Dole*), afr., mfr. *mettre a qn* 'imputer,, faire des reproches' (1247, Runk ; ca. 1340), mfr. *mettre qch à sus à qn* (*Martial* 1465-1630), afr. *sormettre* 'imputer qch à qn' (Chrestien - Gir Ross b), afr., mfr. *enmettre* 'imputer qch à qn' (1210-1358).

Reprover, *amettre*, *mettre sus* offrent une aptitude combinatoire plus faible que les verbes de la série précédente, puisqu'ils n'admettent l'actualisation de la « situation » que sous la forme d'un complément direct, surtout dans les constructions 1 et 2. En afr. comme en mfr., *amettre* et *mettre sus* ne possèdent qu'une fréquence globale très basse (en afr., respectivement 1,23 % et 0,92 % ; en mfr., 0,57 % pour les deux verbes). Il n'en va pas de même pour *reprover* dont la fréquence globale, égale à 7,12 % en afr., le situe à la troisième place derrière *blasmer* et *repandre* ; en mfr. ; toutefois, *reprover* rétrograde à la sixième place avec une fréquence globale de 4,32 % : ce recul trouve son explication dans la concurrence accrue de verbes tels que *reprochier*, *chastier*, *acuser*. Il faut aussi souligner que *reprover* est, de tous les verbes appartenant au champ lexical étudié, celui qui, en afr., est le plus souvent employé dans les constructions 1 et 2, où il occupe le rang 1, avec une F.E. qui s'établit respectivement à 34,69 % et 38,46 %. En mfr., l'emploi de *reprover* dans les constructions 1 et 2 descend aux rangs 3 (derrière *reprochier* et *blasmer*) et 2 (derrière *reprochier*), avec une F.E. de 16,66 % et 25 % ; en contrepartie, *reprover* accroît ses potentialités combinatoires aux constructions 4 et 5 (actualisant Si sous la forme d'un complément indirect), où il reste cependant faiblement attesté, et il rejoint ainsi le premier groupe de substituts verbaux examinés sub § 3.1. (cf. tableaux 9 et 10).

(27) C'est par une extension similaire de l'emploi premier dans un sens figuré que d'autres verbes ont pu acquérir l'acception 'imputer, accuser, critiquer' ; ainsi en est-il, par exemple, de l'afr. *arochier* (< **rocca* - FEW X, 439) 'frapper quelqu'un en lançant un projectile contre lui, l'attaquer', ou de l'afr. *bequeter* (< *beccus* - FEW I, 304) 'donner des coups de bec'.

TABLEAU 9

		afr.					
		constructions syntaxiques					
		1	2	3	4	5	6
blasmer	F.I.	6,74 %	1,22 %	—	35,58 %	1,22 %	55,21 %
	F.E.	22,44 %	15,38 %	—	52,25 %	100 %	60,81 %
	R.	2	2	—	1	1	1
reprover	F.I.	73,91 %	21,73 %	—	—	—	4,34 %
	F.E.	34,69 %	38,46 %	—	—	—	0,67 %
	R.	1	1	—	—	—	8
amettre	F.I.	75 %	25 %	—	—	—	—
	F.E.	6,12 %	7,69 %	—	—	—	—
	R.	5	4	—	—	—	—
mettre sus (surmettre)	F.I.	33,33 %	66,66 %	—	—	—	—
	F.E.	2,04 %	15,38 %	—	—	—	—
	R.	7	2	—	—	—	—

TABLEAU 10

		mfr.					
		constructions syntaxiques					
		1	2	3	4	5	6
blasmer	F.I.	8,14 %	0,74 %	—	31,85 %	3,70 %	55,55 %
	F.E.	26,19 %	12,50 %	—	46,73 %	33,33 %	40,10 %
	R.	2	3	—	1	1	1
reprover	F.I.	46,66 %	13,33 %	—	6,66 %	6,66 %	26,66 %
	F.E.	16,66 %	25 %	—	1,08 %	6,66 %	2,13 %
	R.	3	2	—	9	4	7
amettre	F.I.	100 %	—	—	—	—	—
	F.E.	4,76 %	—	—	—	—	—
	R.	5	—	—	—	—	—
mettre sus (surmettre)	F.I.	50 %	—	50 %	—	—	—
	F.E.	2,38 %	—	50 %	—	—	—
	R.	6	—	1	—	—	—

Si *reprover* n'exclut pas absolument la construction 6, où il y a ellipse de l'actant « situation », il figure donc généralement en afr. dans des énoncés dérivant des constructions 1 *SN1 (a) / V / SN2 (ā) / [prép. + SN3 (a)]* et 2 *SN1 (a) / V / que + P / [SN2 (a) ou prép. + SN3 (a)]* ; il y présente un certain parallélisme relativement à *reprochier* (et, partiellement, *repandre*) dans la mesure où il réalise la structure sémantique de *BLAMER* 1 :

BLAMER 1

Lo (= So) → dire X → D

X : a) posé : Si = négative

b) présumé : C = responsable de Si,

dans la mesure aussi où il admet l'identité de l'actant « cible » et du destinataire, et où il constitue une condamnation personnelle dans laquelle l'actant « source » investit lui-même fortement sa subjectivité :

construction syntaxique 1 :

« Sainte Marie, s'il vos plaist, secorez,

Par coardie ne face lascheté

Qu'à mon lignage ne seit ja reprové. (*Cour. de Louis*, 789)

Tox jors vous seroit reprové

Ceste ouvre . . . (*Atre périlleux*, 3962)

construction syntaxique 2 :

« Or vous plevi ge bien ma loiauté,

Ne ferai couardie en mon aé,

Ne felonie, traison porpenser,

Ne ja a mon lignage n'iert reprové

C'on i truisse boisdie ne lasquetés. (*Aiol*, 310)

Li dux Thierris a Charlot apelé ;

« Sire, » fait il, « j'ai fait vo volenté ;

Or faites tant k'en bien en soit parlé,

Que de Charlon ne vous soit reprouvé

Qu'il ait en nous nul point de lascheté. » (*Enf. Ogier*, 1624)

En mfr., la situation ne varie pas pour les constructions 1 et 2 :

. . . jamais par mon gré je ne seray marchant ne ne m'entremettray
de chose que nulz gentilz homs me puist reprouver (*Berinus* I,
p. 160)

. . . je vous creant que, pour doubte de mourir, il ne me sera re-
prouvé que je ne sois au tournoy. (*Berinus* I, p. 377)

Mais, comme on l'a dit, à partir du XV^e s., le verbe *reprover* tolère ce qu'il refusait jusque là, à savoir l'actualisation de Si sous la forme d'un complément indirect, substantif ou infinitif, dans les constructions 4 et 5 ; sans doute n'est-il pas interdit de voir dans cette extension d'emploi

l'influence assimilatrice d'autres verbes sémantiquement et formellement apparentés, comme *reprendre* et, surtout, *reprochier* :

Car oncques il ne conmist faulte
Dont je le sceusse *reprover* (*Myst. de la Passion*, 10152)
Si vous pourroye *repprouver*
de tenir trop forte rigueur. (*Myst. de la Passion*, 2234)

Amettre ainsi que ses variantes, dont les principales sont *mettre sus* et *surmettre*, figurent essentiellement dans les constructions 1 et 2 en afr. ; 1 et 3 en mfr. Ils se différencient de *reprover* à la fois par une fréquence d'emploi nettement plus basse, par le fait que leur présence dans des phrases elliptiques dérivant de la construction 6 paraît exclue et surtout parce qu'ils réalisent, quant à eux, la structure sémantique de BLAMER 2 :

BLAMER 2

Lo (= So) → dire X → D
X : a) posé : C = responsable de Si
b) présupposé : Si = négative

Amettre, *mettre sus* et *surmettre* sont donc sémantiquement proches de *reter* et traduisent, comme lui, l'action d'imputer à quelqu'un la responsabilité d'une « situation » jugée condamnable :

construction 1 :

- afr. « Corsuble, sire, » fait il, « mal a ouvré
Rois Brunamons qui m'*amet* fausseté
Et dist que j'ai Mahoumet adossé
Et vous trahi et fait desloiauté
Et sui tornez vers la crestienté ; (*Enf. Ogier*, 3838)
- mfr. Quant ceulx de la partie senestre oyrent qu'ilz estoient ainsi laidengié et que on vouloit mettre le blasme sur eulx, si furent plus courroucié que devant et dirent a Frotagaret que de la villenie qu'il leur *mettoit sus* il mentoit . . . (*Berinus II*, p. 5)
- Ainçois de courroux art et seiche,
Quant on lui *amet* sa vilenie,
Et je ne m'en merueille mie. (*E. Deschamps, Miroir*, 8955)

construction 2 :

- afr. Quant Carahués a la nouvele oÿe,
C'on li *amet* qu'il a fait tricherie
Et doit avoir l'ost paienne trahie,
Mahom guerpi et sa loi renoie,
De maltalent la face li rougie ; (*Enf. Ogier*, 3500)
- De cuer fu moult Carahués engramis
Pour Brunamon, qui li avoit *sus mis*

Que de lui ert Mahoumés relenquis,
Et doit avoir les Sarrazins trahis. (*Enf. Ogier*, 3567)

construction 3 :

mfr. Car quelque faulx contrat ou faute
On lui *surmettra* avoir faite
Le temps passé, ... (*Pisan, Mutacion*, 6923)

3.3. La troisième catégorie de substituts de *blasmer* est constituée, pour l'essentiel, des verbes *chargier*, *chastier*, *choser*, *empirier*, *enculper* (*culper*, *aculper*), *encuser* (*acuser*), *ochoisonner*, *ramposner*. Les familles étymologiques auxquelles ils appartiennent sont décrites ci-dessous selon les principes qui ont été indiqués sub § 2.1.

CARRICARE (FEW II, 416)

afr. *chargier* 'imputer qch à qn, accuser' (dep. 12^e s.). Il s'agit d'un sens figuré qui s'est développé à partir du sens premier 'mettre un fardeau sur' (développement similaire à celui de *mettre sus*, *amettre*, ...).

CASTIGARE (FEW II, 471)

afr., mfr. *chastier* 'blâmer, réprimander' (dep. St Léger) (28).

CAUSARI (FEW II, 543)

Causari (lat. classique) aboutit, en latin vulgaire, à *causare* qui, outre le sens premier 'donner un motif, une raison', a pu signifier 'plaider, disputer', acception d'où est directement issue celle de l'afr. afr., mfr. *choser* 'gronder, blâmer' (12^e s. - 14^e s.).
afr. *enchoser* 'blâmer' (13^e s.).

CULPA (FEW II, 1496, 1497)

1. afr. *couper* 'accuser' (12^e s.) ; *colper* 'blâmer' (13^e s.) ; *escouper* 'accuser' (12^e s.) ; *acouper* 'accuser, déclarer coupable' (dep. 12^e s.).

2. **INCULPARE**

afr. *encouper* 'accuser, inculper' (dep. 12^e s.) ; afr. *rencoper* 'faire de nouveaux reproches à qn' (hap. leg. 13^e s.) ; mfr. *encolpoier* 'accuser' (14^e s.).

(28) *Chastier* peut aussi traduire une incitation à un comportement, auquel cas il comporte le trait syntactico-sémantique « négativité » et manifeste l'acception 'exhorter à ne pas faire quelque chose, détourner de'. Cette valeur d'emploi ainsi que les constructions syntaxiques qui sont dévolues à son expression ne sont naturellement pas prises en compte ici. A leur sujet, nous nous permettons de renvoyer le lecteur à notre étude *Contribution à l'histoire du vocabulaire français : 'transmettre un savoir' ; inciter à (un comportement)' du XII^e au XV^e s.*, *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur*, XCV, 1985, première partie : 133-150 ; deuxième partie : 239-278.

IMPEJORARE, forme du lat. pop. faite sur *PEJORARE* (FEW VIII, 156)
afr. *empeirier* 'blâmer' (Rob Ho).

ACCUSARE (FEW I, 17)

afr. *accuser* (s.d.) ; afr. *racuser* (s.d.) ; afr. *s'entracuser*.

INCUSARE (FEW IV, 634)

fr. *encuser* 'blâmer, dénoncer, accuser' (St Léger - Cresp 1637) ; afr.
soi entrencuser 's'accuser mutuellement' (hap.).

OCCASIO (FEW VII, 295)

afr., mfr. *ochoisner* (multiples variantes formelles) 'reprendre,
blâmer, imputer qch à qn, accuser'.

PROTHYRUM (FEW IX, 478)

Prothyrum, devenu *protinum*, est à l'origine du substantif *prosne*,
qui désignait la grille qui séparait la nef du chœur (endroit où le
prêtre faisait ses sermons), et sur la base duquel ont été formés
ramposner et ses variantes.

afr. *ramposner* 'railler de façon insultante' (Gaim 4000), *rampodner*
(Wace), *ramprosner* (12^e s. - 13^e s.) ; afr., mfr. *ramponer* (Ben S
Maure - 15^e s.) ; afr. *soi entreramposner* 'se faire mutuellement des
reproches' (hap. 13^e s.).

3.3.1. *Chargier*, *chastier*, *choser*, *enculper* (*culper*, *aculper*), *empi-
rier*, *encuser* (*acuser*), *ochoisner*, *ramposner* n'atteignent qu'un niveau
de fréquence peu élevé en afr. comme en mfr. Il importe toutefois
d'observer que le verbe *acuser* connaît une progression très marquée
puisque sa fréquence globale passe de 4,02 % en afr. à 14,02 % en mfr.
(cf. tableau 11).

TABLEAU 11

	afr.	mfr.
blasmer	50,46 %	38,90 %
chastier	6,81 %	7,76 %
encuser (acuser)	4,02 %	14,02 %
ramposner	2,47 %	3,09 %
enculper (culper, aculper)	2,16 %	1,77 %
empirier	1,85 %	0,28 %
choser	0,92 %	—
chargier	0,87 %	0,25 %
ochoisner	0,75 %	0,18 %

La faible fréquence d'emploi des différents verbes va de pair avec une capacité combinatoire très limitée puisque, si l'on excepte la construction elliptique 6, ils n'apparaissent en afr. que dans des phrases caractérisées par l'actualisation de la « situation » sous la forme d'un complément indirect, et même exclusivement dans la construction 4 *SN1 (a) / V / [SN2 (a)] / prép. + SN3 (ā)* (cf. tableau 12). Mais, en mfr.,

TABLEAU 12

		afr.					
		constructions syntaxiques					
		1	2	3	4	5	6
blasmer	F.I.	6,74 %	1,22 %	—	35,58 %	1,22 %	55,21 %
	F.E.	22,44 %	15,38 %	—	52,25 %	100 %	60,81 %
	R.	2	2	—	1	1	1
chastier	F.I.	—	—	—	18,18 %	—	81,81 %
	F.E.	—	—	—	3,60 %	—	16,21 %
	R.	—	—	—	6	—	2
encuser (acuser)	F.I.	—	—	—	38,46 %	—	61,54 %
	F.E.	—	—	—	4,50 %	—	7,20 %
	R.	—	—	—	5	—	3
ramposner	F.I.	—	—	—	37,50 %	—	62,50 %
	F.E.	—	—	—	2,70 %	—	5,40 %
	R.	—	—	—	7	—	5
enculper (culper, aculper)	F.I.	—	—	—	85,71 %	—	14,69 %
	F.E.	—	—	—	5,40 %	—	0,67 %
	R.	—	—	—	4	—	8
empirier	F.I.	—	—	—	16,66 %	—	83,33 %
	F.E.	—	—	—	0,90 %	—	3,37 %
	R.	—	—	—	8	—	6
choser	F.I.	—	—	—	+	—	100 %
	F.E.	—	—	—	+	—	2,02 %
	R.	—	—	—	?	—	7
chargier	F.I.	—	—	—	27,73 %	—	72,26 %
	F.E.	—	—	—	0,68 %	—	0,54 %
	R.	—	—	—	9	—	9
ochoisoner	F.I.	—	—	—	16,28 %	—	83,71 %
	F.E.	—	—	—	0,53 %	—	0,26 %
	R.	—	—	—	10	—	10

acuser élargit ses possibilités distributionnelles aux constructions 3 et 5, rejoignant ainsi le groupe des verbes qui admettent l'actualisation de la « situation » sous la forme d'un complément direct ou d'un complément indirect (cf. tableau 13).

TABLEAU 13

		mfr.					
		constructions syntaxiques					
		1	2	3	4	5	6
blasmer	F.I.	8,14 %	0,74 %	—	31,85 %	3,70 %	55,55 %
	F.E.	26,19 %	12,50 %	—	46,73 %	33,33 %	40,10 %
	R.	2	3	—	1	1	1
chastier	F.I.	—	—	—	10,50 %	—	89,50 %
	F.E.	—	—	—	2,17 %	—	10,37 %
	R.	—	—	—	5	—	4
encuser (acuser)	F.I.	—	—	2,04 %	18,36 %	6,12 %	71,42 %
	F.E.	—	—	50 %	11,95 %	20 %	18,18 %
	R.	—	—	1	3	3	2
ramposner	F.I.	—	—	—	18,18 %	—	81,81 %
	F.E.	—	—	—	2,17 %	—	4,81 %
	R.	—	—	—	5	—	6
enculper (culper, aculper)	F.I.	—	—	—	50 %	—	50 %
	F.E.	—	—	—	2,17 %	—	1,06 %
	R.	—	—	—	5	—	9
empirier	F.I.	—	—	—	—	—	100 %
	F.E.	—	—	—	—	—	0,53 %
	R.	—	—	—	—	—	13
chargier	F.I.	—	—	—	71,42 %	—	28,57 %
	F.E.	—	—	—	5,43 %	—	1,06 %
	R.	—	—	—	4	—	9
ochoisoner	F.I.	—	—	—	60 %	—	40 %
	F.E.	—	—	—	2,17 %	—	0,85 %
	R.	—	—	—	5	—	12

La similarité distributionnelle qui caractérise les verbes qui composent le troisième groupe de substituts de *blasmer* n'entraîne pas une parfaite similarité sémantique, loin de là. Une distinction s'impose en fonction de l'opposition des structures sémantiques BLAMER 1 - BLAMER 2. Il est vrai qu'un verbe comme *ochoisonner*, très faiblement attesté dans nos dépouillements, paraît peu sensible, en afr. comme en mfr. à cette distinction, et bien des exemples sont difficiles à interpréter de ce point de vue. Le verbe paraît plutôt réaliser tantôt l'orientation sémantique de BLAMER 1

Lo (= So) → dire X → D

X : a) posé : Si = négative

b) présupposé : C = responsable de Si

Dex nos comande, et si a dreit,
Que nos bezans montepleion,
Et nostre travail enpleion
A acreistre sa grant richece,
Et se ce lesson par perece,
Moult en *seron achesonez*,
Et de Nostre Seignor blasmez. (*Guillaume, Best. div.*, 3265, Hippeau ;
God. I, p. 52a)

Car je ne puis rien dire ne faire, que je n'en *soye occoisonnez*
(*Berinus* I, p. 50),

tantôt l'orientation sémantique de BLAMER 2 :

Lo (= So) → dire X → D

X : a) posé : C = responsable de Si

b) présupposé : Si = négative

Cil qui la loi firent pugnissent l'ome de cele ignorance de quoi il
est achoisonez par sa negligence ; car deus manieres sont de ignorance : l'une est de quoi li hom qui la fait n'est pas *achoisonez*, ce est il forcenez, et de ce ne doit il estre puniz ; l'autre ignorance est cele de cui li hom *est achoisonez*, ce est de l'ivre, dont il doit estre punis.
(*Brun. Lat.*, 279 ; T.L. VI, 968)

Mes il sont si plain de faintise,
Que dessouz fausse couverture
Font il trop de male aventure,
Quant il viennent en recelee,
Mes ja n'iert aillors revelee
N'il n'en *seront achoisoné*,
Non pas neïs soupeçonné, (*Ov. Moralisé* III, 1491)

Mis à part *ochoisonner*, la troisième catégorie de substituts de *blasmer* peut être divisée en deux sous-groupes. Le premier sous-

groupe comprend des verbes qui réalisent la structure sémantique de BLÄMER 2. Il s'agit essentiellement de *enculper* (*culper*, *aculper*), *encuser* (*acuser*) et *chargier* que nous relevons dans la construction 4 en afr. (où cet emploi paraît exclusif pour les trois verbes) comme en mfr. :

— Sire, se sofrir le volez,
ensi malades con je sui
me combatrai ancontre lui
et mosterrai que je n'ai colpe
an cest blasme don il m'*ancolpe* (*Lancelot*, 4900) (29)
« Or dictes, damoiselle, et me congnoissiez se oncques a ceste femme
vous deïstes les parolles dont vous *estes accusee* et que on vous
met sus. (*Berinus II*, p. 135)
Je dis que c'est par haïne couverte
qu'on le *charge* d'œuvre tant detestable ; (*Molinet, Faictz et Dictz*, I,
Dictier sur Tournay, 162)

Pour le mfr., il faut observer que, à partir du XV^e s. en tout cas, *acuser* connaît une extension et une diversification considérable de ses emplois. Non seulement il se rencontre désormais dans l'autre construction qui actualise la « situation » sous la forme d'un complément indirect, à savoir la construction 5 SN1 (a) / V / SN2 (a) / prép. + Inf. :

Si *fuz accusé* avec les aultres, mes compaignons, d'avoir esté cause
et moyen de la sedicion ; (*Cent nouv. nouv.*, 99, p. 575, l. 638)
... et, outre plus, il *estoit aculé* d'avoir perpetré de sa main plu-
sieurs enormes et execrables meurdres, ... (*Molinet, Chroniques*, I,
CXII, p. 456),

mais, en outre, il tolère l'actualisation de la « situation » sous la forme d'un complément direct, au sein de la construction 2 SN1 (a) / V / que + P / [SN2 (a) ou prép. + SN3 (a)] :

...
Et *accuseront* qu'il ait fait
Quelque faute ou quelque meffait
Contre le preu de son seigneur, (*Pisan, Mutacion*, 6881),

(29) On rencontre aussi la forme pronominale *s'encolper* dans la même construction syntaxique :

et molt se blasme, et molt *s'ancolpe*,
del pechié qu'ele fet avoit
vers celui don ele savoit
qui sunes avoit esté toz dis,
et fust ancor, se il fust vis. (*Lancelot*, 4184)

ou de la construction 3 SN1 (a) / V / Inf. / [SN2 (a)] :

Il fut *acusé* et *declairé* par les portaulx des églises avoir fait mourir la royne, sa femme, . . . (*Molinet, Chroniques*, I, XCIX, p. 432)

Le second sous-groupe est constitué des verbes afr. *chastier*, *ramposner*, *empirier*, *choser* qui, eux, présupposent la responsabilité de l'actant « cible » et posent le caractère critiquable de la « situation » visée. Leur structure sémantique est donc celle de BLAMER 1. Il importe, en outre, de préciser que l'emploi de *chastier*, *ramposner* et *choser* implique l'identité de l'actant « cible » et du destinataire, tout comme l'implique souvent celui de *reprochier* ou *repandre* avec lesquels on les trouve parfois coordonnés ; ils manifestent, dès lors, l'effet de sens 'réprimander'. Notons enfin que cet emploi semble se déstabiliser en mfr. Si, en afr., les quatre verbes sont attestés dans la construction 4 :

Ja mauvais hom n'ara *preudome* *cier*
 S'il ne le puet fouler desous ses piés
 Quant il nel set d'autre cose *empirier*,
 Ne il ne l'ose devant lui *laidengier*,
 Si en mesdit bien sovent par derier. (*Mon. Guillaume II*, 791)
 Quant voit Gerars que il est avisés,
 Sa lance baise, el chastel est entrés,
 Et Vivien l'an a molt *ranponei*. (*Chev. Vivien*, 934)
 Volentiers lou *chosast* de cest corage (*Méon II* 5, 133 ; T.L., s.v. *choser*)
 Ne demora pas après ce gramment
 Que Gaufrois vint qui le cuer ot dolent
 Pour sa moillier qu'ot ouvré folement ;
 Forment l'en blasme, *chastie* et reprent. (*Enf. Ogier*, 337),

il n'en va plus de même en mfr., où seuls *chastier* et *ramposner* s'y présentent encore (en tout cas, selon nos dépouillements) :

Si est la cause pardonnee
 Dont elle ot esté *ramposnee* (*Ov. Moralisé II*, 2856)
 Et quant il avenoit qu'il en avoit navrez ou blechiez deux ou trois,
 et aucun s'en venoit plaindre a son pere, il le appaisoit, comment
 qu'il en advenist, mais de ce faisoit il que fol, que de riens ne le
chastioit ne blasmoit de ses folies ; (*Berinus I*, p. 11)

3.3.2. En afr. comme en mfr., les substituts de *blasmer* qui n'admettent l'expression linguistique de la « situation » que sous la forme d'un complément indirect permettent tous l'ellipse de cette « situation », et ils se présentent tous dans le schème syntaxique 6 SN1 (a) / V / SN2,

dans lequel le SN2 désigne le plus souvent un animé, parfois un inanimé personnifié. Cet emploi est, du reste, largement majoritaire en afr. et en mfr. pour la plupart des verbes, comme le montrent clairement les tableaux 12 et 13. Les différents substituts de *blasmer* y offrent une structure sémantique identique à celle qu'ils possèdent dans la construction syntaxique 4. Quant à la « situation », son ellipse est possible soit parce qu'elle est implicite dans le contexte plus ou moins large, soit parce que l'existence de cette « situation » est simplement conçue par l'actant « source » :

afr. *chastier* :

Li arcevesques les ot cuntrarier,
Le cheval brochet des esperons d'or mer
Vint tresqu'a els, sis prist a *castier*. (*Chans. de Roland*, 22)

encuser :

« Par ma fei, nies, tu m'as pur fol mené !
L'altr'ier diseies li eres eschapez,
Ore me dis sun cheval t'ad presté,
Qui't comandat ma muiller *encuser* ? (*Chans. de Guillaume*, 1875)

ramposner :

« Vos veés qu'il est enfes et bachelers,
N'a pas appris les armes bien a porter,
Et si n'a home mort n'autrui navré,
Ne nule rien tolu n'autrui enblé,
Et vous le laidengiés et *ranpronés* ! » (*Aiol*, 1100) (30)

enculper :

Einsi la reine mout fort
La mer *ancoupe* et si la blasme,
Meis a tort l'en met sus le blasme,
Car la mers n'i a rien forfeit. (*Cligès*, 561) (31)

empirier :

Il ne servi onques de losengier
Ne volt franc home a la cort *empirier*. (*Chans. de Roland*, 22)

(30) Nous relevons également *ramposner vers* + SN2 (a) :

Vers les vilains ne volt pas *ranprosner*. (*Mon. Guillaume I*, 427)

Notons, par ailleurs, le syntagme *en ranposnant*, parallèle au *en reprochant* signalé dans la note 26, qui dénote ici aussi la valeur illocutoire d'une parole en même temps qu'il en dévoile la charge affective :

Ele dist a Aiol *en ranpronant* . . . (*Aiol*, 2691)

(31) De même, pour *culper* et *aculper*, T.L. cite :

li häänz le juste *serunt culpet* (*Cambr. Ps.*, 3321)

Sa doctrine despist e eschivi,

E a tort l'*acupa* e puis prist e seisi (*S. Aub.*, 231)

choser :

Molt se despoire et desconforte,
 car son seignor dire ne l'ose,
 qu'il la menace molt et chose
 et comande qu'ele se teise. (*Erec*, 3710)

chargier :

Gerins ! bias fis ! dit Guille de Monclin,
 Mar vous *charja* Garin le Loherain. (*Girbert* ; *God.* IX, 49a)

ochoisonner :

Quant je me fu arëez . . . , je alai vëoir le roy, et m'*enchoisonna* et
 me dist que je n'avoie pas bien fait, quant je avoie tant tardei a li
 vëoir (*Joinv.*, 272d ; *T.L.*, VI, 968)

mfr. *chastier :*

Tant li dit la dame, et tant le *chastie* qu'il se reffraint auques de
 son duel, et nonpourquant il dist bien qu'il n'avra jamais joie par
 aventure qu'il luy adviengne. (*Erec en prose*, p. 157, 721)

acuser :

. . . « Li vergiers est clos,
 N'il n'a creature en cest clos
 Qui nous puist veoir n'*encuser*,
 Si ne dois mie refuser
 A faire tout notre plaisir
 Car lieu, temps en as et loisir. (*Guill. de Machaut*, III, *Confort
 d'Ami*, 147)

ramposner :

Elle sueffre en son cuer et cele,
 Sans *ramposner* celui ne cele,
 Ains souffre en bone pascience, (*Ov. Moralisé* II, 2836)

enculper :

Et pour ce, sire seneschal, vous prions nous, comme a bonne justice,
 que vous nous faciez hastivement droit de tous ceulx qui nous ont
 emplaidiez et *encoulpez* sanz raison, par quoy il nous facent amende
 de ce que nous leur demandons . . . (*Berinus* I, p. 101)

empirier :

Aucun qui durent
 L'autour espondre et declairier
 S'entremistrent de l'*empirier*, (*Ov. Moralisé* I, 76)

chargier :

Aulcuns de vous m'ont *chargiet* sans raison. (*Molinet, Chroniques*, I,
 p. 314)

ochoisoner :

...et comptera chascuns au roy par quel raison ilz t'ont *occoisonné*, (*Berinus* I, p. 70)

3.4. Notre revue des unités verbales constitutives du réseau lexical de *blasmer* ne serait pas complète si nous omettions de citer un certain nombre de verbes qui sont dans un rapport étroit avec le paradigme synonymique de *blasmer* sans, toutefois, en faire partie intégrante à proprement parler. Il s'agit d'un ensemble lexical important que nous n'avons pas la prétention de décrire exhaustivement tant sont multiples et diverses les relations associatives. Le tableau 14 en fournit, cependant, les éléments essentiels classés selon l'ordre décroissant de leur fréquence en afr. Cette fréquence est calculée en pourcentage par rapport au nombre total d'occurrences des unités constitutives de cet ensemble, à l'exclusion des substituts synonymiques de *blasmer* examinés sub 3.1., 3.2., 3.3. Deux évolutions notables doivent être soulignées pour le mfr. : l'effacement marqué de *vergonder* et *vergoignier*, la progression importante de *diffamer*.

TABLEAU 14

	afr.	mfr.
honir	41,08 %	30,16 %
vergonder, vergoignier	14,54 %	0,55 %
laidengier	9,85 %	11,17 %
mesdire	6,21 %	17,31 %
laidir	4,58 %	0,55 %
aviler (-ier, -ir)	2,57 %	?
diffamer	1,94 %	26,81 %
escharnir	1,45 %	2,70 %
tencier	0,97 %	1,11 %
ahonter (-agier)	0,97 %	3,35 %
vilener, vilaner, avilenir	0,82 %	3,91 %
deshonorer	0,40 %	2,23 %

3.4.1. Cet ensemble d'associations lexicales n'est pas sémantiquement homogène. Il comprend, d'abord, des verbes qui, tout en dénotant des actes de parole à valeur dépréciative, n'expriment pas vraiment un jugement moral mettant en cause à la fois le caractère condamnable d'une « situation » et la responsabilité de celle-ci, mais l'impliquent seulement. Ainsi en est-il principalement de *mesdire* (composé du verbe *dire* et du préfixe *mes* d'origine germanique) ⁽³²⁾ et de *diffamer* (< lat.

- (32) Contrairement à *mesdire*, bien attesté dès le XII^e s., *calomnier* n'a, en mfr., à partir de la seconde moitié du XIV^e s. (1377), que l'existence encore mal assurée d'un emprunt savant au latin *calumniari* :

... ceulx

Mal estudiens et parceux

Ne font mie a soustenir, qui

Droit jugier ont si relenqui

Qu'ilz cavillent et *calomnient*

Gramaire tenue et foible, ... (*Pisan, Mutacion*, 7857)

On peut encore noter, relevant de l'étymon *dicere*, les formes suivantes, d'après FEW III, 68 : afr., mfr. *redire* 'dire ce qu'on trouve à reprendre' (XIII^e s.) ; afr. *desdire* 'médire' (XIII^e s.) ; afr., mfr. *sourdire* 'médire de, calomnier'. Nous rencontrons occasionnellement ces trois formes :

Ja tant come vis et sains soie

ne m'an fuirai por tel menaces.

Mes je te consoil que tu faces

la dameisele clamer quite

que tu as a grant tort *sordite*, (*Yvain*, 4428)

[...]

S'entremistrent de l'empirier,

De l'auteur reprendre et *desdire*,

Disant que li autours dut dire ! (*Ov. Moralisé I*, 77)

A mieulx servir vous devez tendre

Sans vous plaindre ne vous douloir,

D'Envye ne luy doit chaloir

De chose que puisse mesdire,

Car son parler peult peu valoir ;

Sus elle a assez a *redire* (*Regnier, Fort. et adv.*, 508)

Comme *dire*, *parler* (< *parabolare*) a donné naissance à des dérivés à valeur dépréciative, peu fréquents, notamment *mesparler* 'parler mal, médire' (*Guernes S Thomas - Cotgr* 1611), *deparler* 'médire de, décrier, blâmer, railler' (*Ben S Maure - Froiss*) et *aparler* 'accuser' (*Perc* ; cf. FEW VII, 610-611) :

Mais Gauvain ne salua mie,

Ains l'*aparla* de felonie. (*Perceval*, 6136)

Courtoisement sans *mesparler*

Li respont li Beaus Chevaliers. (*Dame à la lycorne*, 5239)

[...]

Des medisans, des males bouches

Qui la *deparlent* et ramposnent. (*Ov. Moralisé II*, 2827)

diffamare - FEW III, 63) ⁽³³⁾, qui, dans l'ancienne langue comme en français moderne, dénotent le fait de dire du mal de quelqu'un, de le dénigrer : une telle attitude suppose naturellement un jugement négatif porté sur la personne visée, mais ce jugement reste entièrement sous-jacent.

Diffamer, plus que *mesdire*, met l'accent sur l'aspect résultatif du procès (à savoir l'atteinte portée à la réputation) ; il se construit avec un complément direct animé ou inanimé :

afr. . . . quant il het ou home ou fame
par deriers le blasme et *diffame* (*Rom. Rose, J. de Meung*, 7794)
Si ne veill je mie blamer
religion ne *diffamer* (*Rom. Rose, J. de Meung*, 10988)

Par ailleurs, FEW VI, 83 signale sous l'étymon *maledicere* les deux verbes *maudire* et *maleïr* (dont la forme s'explique sans doute par un parallélisme analogique avec *beneïr*) : afr., mfr. *maldire* 'vouer à la malédiction de Dieu, en particulier vouer à la réprobation éternelle (en parlant de Dieu)' (*Roland* - 14^e s.) ; afr. *maleïr* 'maudire' (ca. 1150-1250). Ces deux verbes, bien qu'impliquant un jugement très sévère et même une condamnation, se situent évidemment, eux aussi, au-delà de notre champ d'investigation. Leur valeur significative trouve sa source dans le latin ecclésiastique et ils gardent, du reste, une très nette coloration religieuse. *Maudire* et *maleïr* se présentent généralement, en effet, dans des contextes où il est fait référence à la divinité. Très souvent, d'ailleurs, surtout dans les textes les plus anciens et particulièrement les chansons de geste, *Dieu* ou *Mahomet* est le sujet du verbe qui, dans de nombreux cas, prend place au sein d'une proposition optative :

Si vous dirai des felons Sarrasins,
De Synagon, que Dieus puist *maleïr* (*Mon. Guillaume II*, 2808)
Li laron(s) l'esgarderent qui el bos furent mis ;
Tant redoutent Aiol, ne l'osent envair.
Plorant s'en sont torné, Dex les puist *maleïr* ! (*Aiol*, 6067)
« Ces Sarazins trovai que li cors Dieu *maudie* ! » (*Floovant*, 301)
Vers la vile se traient, Damedieus les *maudie* ! (*Buev. de Conm.*, 1521)
Maleoit soit qui la coustume estably, car c'est la plus ennuyeuse que je
sçache en tout le royaulme de Logres. (*Erec en prose II*, 87)
Ha ! Cayn tu soies *mauldit*
de Dieu ! (*Myst. de la Passion*, 1254)

Nous relevons aussi *maudire* suivi d'un objet inanimé :

Si *maudient* la mort et blasment, (*Cligès*, 6047)
Si me commençay a plaindre et a dementer en pleurant et souspirant,
et regretoie mon pere, ma mere et mon linage, et *maudissoie* mon aventure
qui tant m'estoit dure et fellonnesse . . . (*Berinus II*, p. 15)

(33) *Enfamer* (< lat. *infamare* - FEW IV, 658) est un hapax du XIII^e s.

- mfr. Par les mesdians jengleours
Sont maint et maintes *diffamé*
 Qui dou fet dont il sont blasmé
 Ne sont coupable n'entechié. (*Ov. Moralisé* II, 2519)
 Maiz, affin que repris ne soie
 De ce qu'ay dit d'oyseaulx de proye
 En les blasmant et *diffamant*
 De ce qu'il sont desconnoissant,
 Si est il voir qu'il ont assés
 De moult nobles propriétés (*Rom. des Deduis*, 5963) (34)

Mesdire peut, lui aussi, être complété par un SN2 (a) :

- afr. « S'il me *mesdit*, o m'espee d'achier
 Se ne li vois la teste roegnier,
 Ardoir me faites et en pobre venter
 Et tos mes oirs de la terre geter. » (*Chans. d'Aspremont*, 6466)
- mfr. Trop m'a ledi, trop m'a *mesdit*
 Et trop m'a vilment ramposné,
 N'onques un seul mot n'ai soné :
 Trop m'anoie qu'il me ledi,
 Quant onques ne li respondi. (*Ov. Moralisé* I, 4182)

Cette construction, toutefois, est peu usuelle dès l'afr., et elle se trouve fortement concurrencée par le schème syntaxique SN1 (a) / V / prép. + SN3, où le SN3 peut être animé ou inanimé⁽³⁵⁾ :

- afr. Et se la chose est par san faite,
 Ja en mal ne sera retreite,
 Car ja nus n'en porra *mesdire* (*Cligès*, 5299)
 Se li a fait jurer et bien plevir
 Quant il venra el resne as Arabis
 Que ja ne *mesdira* de Loeys. (*Aiol*, 4096)
- mfr. Ains durra tant temps et tant terme
 Quant ma dame est de coers si ferme,

(34) A l'occasion, le verbe peut recevoir un sujet inanimé :

J'ay trop aimé le los mondain et fame
 En appetant ce que mon fait infame,
 Sans acconster a riens qui me *diffame*,
 Fors seulement aux désirs de ce monde ; (*Molinet, Faictz et Dictz*, II,
Loenge a glorieuse Vierge Marie, 135)

(35) En revanche, la construction SN1 (a) / *mesdire* / SN2 (ā) / prép. + SN3 (a) qu'illustrent ces vers d'*Erec et Enide* semble exceptionnelle :

et se vos rien m'avez *mesdit*,
 je le vos pardoiing tot et quit
 del forfet et de la parole. (*Erec*, 4891)

Qu'elle het tous ceux qui mesdient,
 Qui de bien et d'amour *mesdient*, (*Dame à la lyorne*, 1573)
 Mais, quant ilz *mesdient* de femmes,
 Adont vault pis. (*Pisan, Mutacion*, 5301)

De *mesdire* et *diffamer* il convient de rapprocher deux verbes issus de l'étymon francique laiþ 'désagréable, odieux' (FEW XVI, 439) : *laidir* et *laidangier* ⁽³⁶⁾ qui ont signifié, dans l'ancienne langue, 'maltraiter (en général)', d'où, de manière plus spécifique, 'maltraiter en paroles'. Les deux verbes se présentent presque exclusivement dans la construction SN1 (a) / V / SN2 (a) ⁽³⁷⁾ :

afr. *laidengier* :

Ja mauvais hom n'ara preudom cier
 S'il ne le puet fouler desous ses piés
 Quant il nel set d'autre cose empirier,
 Ne il ne l'ose devant lui *laidengier*,
 Si en mesdit bien sovent par derier. (*Mon. Guillaume II*, 792)

laidir :

Li troi baron sont en la chanbre,
 Tristan par ire an son lit prenent
 (Cuelli l'orent cil en haïne,
 Por sa prooise), et la roïne,
Laidisent la, molt la menacent,
 Ne lairont justise n'en facent. (*Tristan*, 775)

mfr. *laidengier* :

Quant le roy Gramdome entendit le message, si ot tel duel que par
 un pou qu'il ne enraga, puis dist a ses chevaliers : « Or tost,
 seigneurs, prenez moy ce glouton qui m'a cy *laidengié*... (*Berinus*
 II, p. 176)

laidir :

Car Grace, ma très chiere amie,
 Va a Dangier, et se li prie
 Qu'il ne soit pas si dongereus
 Au fin amant qui est honteus,
 Et qu'atant se veuille souffrir
 De lui ramposner et *laidir*, (*Guill. de Machaut*, I, *Dit dou vergier*, 91)

(36) FEW XVI, 439 relève également les formes suivantes : afr. *relaidir* 'maltraiter de son côté' (*Ben S Maure*) ; afr. *eslaidir* 'mépriser' (hap.) ; afr. *laidoier* 'réprimander sévèrement' (*Guill Pal*).

(37) A l'occasion, le SN2 peut désigner un objet inanimé (personnifié ou non) :
 Trait soi ariere s'espee a *laidoie*. (*Chans. d'Aspremont*, 5012)
 Durendal a *laidengié* et blasmée (*Chans. d'Aspremont*, 5937)

On peut y joindre quelques autres verbes, dont nous relevons de rares occurrences dans l'emploi quasi exclusif de la structure syntaxique *SN1 (a) / V / SN2 (a) ou prép. + SN3 (a)*, comme *escharnir* (< *skar-nire < francique *skirnjan' se moquer'), qui manifeste généralement l'acception 'railler, se moquer', la notion de jugement moral étant ici encore une conséquence implicite ou déduite :

afr. « Felon paien, toz vos confonde Deus !
Tant m'avez hui *escharni* et gabé
Et marcheant et vilain apelé. » (*Charroi*, 1361)

mfr. ... car bien scay que la nouvelle en espandra par plusieurs païs, si en serez moquez et *escharniz* (*Berinus* II, p. 20),

tencier (< lat. *tentiare* - FEW XIII, 228) 'lancer des injures à qn, gronder, réprimander qn' (38) :

afr. Je ne veill pas aus genz *tancier*,
ne par mon dit desavancier
ne diffamer nule personne. (*Rom. Rose, J. de Meung*, 6992)

mfr. ... « Je pense
Que chascuns me maudist et *tense*
Et dit que je sui en prison
Mis pour murdre ou pour traïson,
S'ai en ce si grant deshonneur
Qu'avoir ne puis jamais honneur » (*Guill. de Machaut*, III, *Confort d'Ami*, 1794),

ou encore deux verbes qui n'apparaissent qu'en mfr., où ils ne connaissent d'ailleurs qu'un emploi très sporadique : *noter* (< lat. *notare*) 'désigner à l'opinion d'une manière défavorable, censurer' (dep. Froissart, selon FEW VII, 198), dont voici un exemple extrait des *Cent Nouvelles Nouvelles* :

... ce ne se pavoit continuer sans le grand deshonneur de sa femme, mesmement que les aultres voisins et ses amis l'en *notoient* et parloient en son absence (*Cent nouv. nouv.* 73, p. 446)

(38) FEW XIII, 228 signale en outre : afr. *retencier* 'gronder à son tour' (*Chrestien*), *retenser* (ca. 1180) ; mfr. *retencier* 'réprimander qn' (Chastell) ; afr. *entencier* 'blâmer' (hap. 13^e s.). Godefroy et Tobler-Lommatzsch relèvent, par ailleurs, *detencier* 'blâmer, réprimander' (13^e s.). Sur le plan sémantique, on peut mettre en parallèle avec *tencier* l'emprunt *encreper* (< lat. *inrepare*) que FEW IV, 631 note sous les deux formes suivantes : afr. *encreper* 'réprimander avec vigueur, amèrement' (Ps Oxf - ca 1240) ; mfr. *inreper* 'réprimander, gronder' (1416 - Cresp 1637). Le verbe latin a été emprunté deux fois. La première fois, l'emprunt s'est produit dans le milieu religieux et a vécu peu de temps ; la seconde fois, il avait une base moins limitée et il a subsisté plus longtemps (FEW IV, 631).

et *denigrer*, emprunt du lat. *denigrare*, proprement 'noircir' (FEW III, 40), dont l'acception 'dire du mal de qn' résulte d'un emploi figuré analogue à celui qu'a connu occasionnellement *noircir* (< lat. **nigricire* - FEW VI, 137). Mais *denigrer*, dont la première apparition date de 1358, n'est guère vivace encore au XV^e s. Epinglons cet exemple de Molinet :

Riens ne *denigra* tant la renommée du duc Charles que de adjouster credence à aucuns malvais esperitz, ... (Molinet, *Chroniques*, I, XXXV, p. 169)

3.4.2. Enfin, le fonctionnement linguistique de *blasmer* (et de ses substituts) dans les textes anciens dessine un riche réseau associatif de verbes qui, débordant du cadre paradigmatique considéré, lui sont néanmoins étroitement reliés par une relation de conséquence puisqu'ils traduisent l'idée de 'porter atteinte à l'honneur ou à la réputation de'. Mais ils ne dénotent pas nécessairement un acte de parole et peuvent, en fait, s'appliquer à toute action ou conduite entraînant déshonneur ou abaissement moral. Il s'agit — pour s'en tenir aux plus fréquents — de verbes comme *honir* (< francique **haunjan*, dérivé de **haunita* 'honte') ; *deshonorer*, dérivé de *honorer* (emprunt du lat. *honorare* - FEW IV, 464a) ; *vergoignier*, dérivé du substantif *vergoigne* (< lat. *verecundia* - FEW XIV, 280b) et *vergonder* (de forme semi-savante) ; *aviler*, *avilier*, dérivés de *vil* (< lat. *vilis* 'sans valeur, vil' - FEW XIV, 448) ⁽³⁹⁾ ; *ahonter*, *ahontagier*, dérivés de *honte* (**haunita*) ; *vilener*, *avilenir*, ... dérivés de *vilain* (lat. *villanus*) ⁽⁴⁰⁾. En voici quelques exemples :

honir :

Bien est voirs que fame s'orguelle,
quant l'an plus la prie et losange ;
mes qui la *honist* et leidange,
cil la trueve meillor sovant. (*Erec*, 3344)
Verité dit : « Rien n'en feron,

(39) FEW XIV, 448 signale également : afr. *vilangier* 'avilir' (*Renart*) ; afr. *reviler* 'regarder comme vil, mépriser' (*Ps Cambr*) ; afr. *esvillier* 'avilir' (hap. 13^e s.) ; afr. *deviler* 'mépriser, insulter' (*Wace* - 14^e s.) ; afr. *conviller* 'avilir' (hap. 13^e s.) ; afr. *enviller* 'outrager' (hap. 12^e s.) ; afr. *envillir* 'avilir' (hap. 13^e s.).

(40) Notons aussi, d'après FEW XIV, 454 : fr. *vilaner* 'injurer, outrager' (13^e s. - Oresme, hap. 15^e s. ; Cotgr 1611) ; afr. *viloner* 'maltraiter, outrager' (*Be-roul*) ; mfr. *villénier* 'outrager, maltraiter' (*Froiss.*) ; afr. *avilener* 'outrager' (13^e s.).

Car oncques tu ne nous amas
Et maint bon seigneur *honni as* (*Rom. des Deduis*, 4598)

deshonorer :

N'avra si fort lieu en sa terre
Que je ne le voise trouver
Pour honnir et *deshonourer* (*R C Cy* 4808 ; T.L. II, 1665, 10)
Après dient isnellement
Haste et Paour couardement
Que *deshonourées seroient*
S'a ce faire se consentoient. (*Guill. de Machaut, Dit dou vergier*, 878)

vergoignier, vergonder :

« Ja dites vos que Deus par est tant chiers
Cui que il vueult maintenir et aidier
Nuls nel porra honir ne *vergoignier*,
Ardeir en feu, ne en aive neier. » (*Cour. de Louis*, 578)
Ja le vausist baisier s'eust kerstienté,
Mais por chou qu'ert paiene, ne le vaut adeser :
La loi au roi Jesu ne voloit *vergonder*
Ançois le voloit faire baptisier et lever,
Si le prendroit a feme, a mollier et a per (*Aiol*, 5456)

aviler, avilier :

Quant vi Gondrain devant lui aprocier,
Qui si l'a hui blasmé et *avillié*
Hauce le poing, qu'il n'ot mie legier,
Par mautalent ens el col li assiet. (*Mon. Guillaume II*, 1507)
Et cele i a une autre fille,
Qui son lignage pas n'*avile*
Ne nul honte ne li fait,
Que je ne quit que soz ciel ait
Plus bele ne mix affaitie. (*Perceval*, 7540)

ahonter, ahontagier :

« De par Dieu vous desfeng, qui est vrais gouvernere
Que ne me faciez chose qui *ahonte* me pere. (*Berte*, 2748)
Pour plus *ahontagier* et vilipender le femenin sexe, (...) ils copoyent
aux femmes et tes qu'ilz trouvoyent sur les champs leurs vestemens,
une paulme desoubz la coroye, destrousoyent la renchon de leurs
amis. (*Molinet, Chroniques*, I, XLV, p. 212)

vilener, avilenir :

S'ont tot le monde *aviloni* (*Guill. de Dole*, 581)
Quant le seigneur de Saintré se voit ainsin *villener* et menassier a
la faveur et pour l'amour de damp Abbés ly dist... (*La Sale, Saintré*, p. 295)

4. *Synthèse.*

Le couple oppositif *blasmer* - *loer* constitue avec l'ensemble des substituts possibles des deux unités verbales un réseau lexical organisé et complexe au sein duquel les relations synonymique et antonymique se déterminent en fonction de différents critères, dont les principaux sont la réalisation ou la non-réalisation de deux types de structure sémantique caractérisés par une répartition inverse des contenus posé et présupposé ; la présence, l'absence, la fréquence dans les constructions syntaxiques potentielles ; l'identité ou la non-identité de l'actant « cible » et du destinataire ; la perspective temporelle (passée ou future) dans laquelle est appréhendée la « situation » sur laquelle porte le jugement.

Les verbes afr., mfr. *blasmer* et *loer* peuvent actualiser deux types de structure sémantique que nous avons schématisées de la manière suivante :

BLAMER 1 / LOER 1

Lo (= So) → dire X → D

X : a) posé : Si = négative / positive

b) présupposé : C = responsable de Si

BLAMER 2 / LOER 2

Lo (= So) → dire X → D

X : a) posé : C = responsable de Si

b) présupposé : Si = négative / positive

Blasmer et *loer* sont donc des actes de parole⁽⁴¹⁾ dont le contenu, dans le premier cas, consiste à affirmer explicitement (au niveau du posé) le caractère négatif ou positif d'une « situation », exprimée linguistiquement ou impliquée dans le discours, et dont l'actant « cible » est présupposé être le responsable ; dans le second cas, à attribuer explicitement à l'actant « cible » la responsabilité d'une « situation » qui est présupposée être négative ou positive. L'opposition des deux verbes au plan du contenu symbolique comme au plan de la charge affective trouve son prolongement dans leurs réseaux associatifs respectifs. *Loer* s'associe naturellement à des unités lexicales marquées positivement,

(41) L'emploi des deux verbes pour désigner une simple pensée n'est pas impossible, mais il reste marginal : *loer* est alors synonyme de *prisier* et *blasmer* son antonyme.

qu'il s'agisse d'un verbe comme *prisier* qui, sans exprimer spécifiquement un jugement favorable, implique ce jugement, ou qu'il s'agisse de verbes traduisant une élévation ou un accroissement d'honneur (*essaucier, honorer, ...*). Tout aussi logiquement, *blasmer* présente une affinité préférentielle à l'endroit de verbes que l'on peut rattacher à l'idée de 'maltraiter en paroles' (*mesdire, diffamer, laidir, laidengier, escharnir, tencier, ...* ou à celle d'abaissement moral' et de 'deshonneur' (*honir, deshonor, vergoignier, vergonder, aviler, avilier, ahonter, ahontagier, vilener, avilenir, ...*).

Pour ce qui est de *blasmer*, la première structure sémantique, BLAMER 1, trouve sa réalisation, en afr. comme en mfr., dans tous les schèmes distributionnels où le verbe apparaît, ceux qui actualisent la « situation » sous la forme d'un complément direct (constructions 1 et 2) ou d'un complément indirect (constructions 4 et 5) comme celui qui ne l'actualise pas (construction 6) ; l'actant « cible », lorsqu'il est exprimé linguistiquement, peut se confondre ou non avec le destinataire de l'acte de parole ; la « situation » est évoquée en perspective passée. BLAMER 2, en afr. comme en mfr., ne se manifeste que beaucoup plus rarement : dans environ 1 % des occurrences du verbe au sein de la construction 4.

Le verbe *loer* réalise la structure sémantique LOER 1 dans les constructions 1-6, et la structure sémantique LOER 2 dans environ 1 % des occurrences du verbe dans la construction 4. L'identité de l'actant « cible » et du destinataire est possible comme dans le cas de *blasmer*, et, ainsi qu'on l'a vu, elle représente soit une simple possibilité soit une contrainte plus ou moins forte selon les schèmes syntaxiques et selon les époques. Dans le cas de la structure sémantique LOER 2, le verbe *loer* offre un parallélisme incontestable avec *blasmer* puisque son emploi vise alors à attribuer ou à reconnaître à quelqu'un le mérite d'une « situation » appréciée positivement. En revanche, dans le cas de LOER 1, le verbe ne peut être considéré comme le correspondant antonymique parfait de *blasmer*, et ceci essentiellement en raison d'une divergence importante au point de vue de la perspective temporelle qui caractérise la « situation » sur laquelle porte le jugement positif. Certes, comme pour *blasmer*, la « situation » peut être évoquée en perspective passée (*loer* possède alors l'acception 'exprimer une appréciation positive sur, approuver') : il en est ainsi pour un certain nombre des occurrences de *loer* dans la construction 1 (mais dans des proportions très différentes selon que l'on considère l'afr. — environ 10 % — ou le mfr. — environ 89 % —) ; pour la totalité des occurrences réalisant

la structure sémantique LOER 1 au sein de la construction 4 et la très grande majorité des occurrences du verbe au sein de la construction 6 (avec cette réserve, toutefois, qu'alors la question n'est pas toujours facile à trancher puisque la « situation » n'est pas exprimée dans la construction syntaxique immédiate). Mais la « situation » peut aussi être évoquée en perspective future (l'emploi de *loer* produisant alors l'effet de sens 'conseiller'). Ainsi dans un nombre important des occurrences de *loer* au sein de la construction 1, avec, cependant, un affaiblissement considérable en mfr. (par un effet de relatinisation interne), puisqu'on passe de 90 % en afr. à quelque 11 % en mfr. ; dans la totalité des occurrences de *loer* au sein de la construction 2 en afr. et la quasi totalité en mfr. ; dans les quelques exemples afr. de *loer* au sein de la construction 3 ; dans la totalité des occurrences de *loer*, en afr. comme en mfr., au sein de la construction 5.

Il importe, enfin, de souligner que la concurrence subie par *blasmer* dans l'ancienne langue est sans commune mesure avec celle que rencontre *loer*. Le paradigme synonymique de *loer* est, en fait, fort pauvre. *Aloser* n'est guère utilisé en dehors de la construction 6, et, dans les quelques exemples afr. où il prend place au sein des constructions 2 et 5, il manifeste la structure sémantique LOER 1 (la « situation » étant évoquée en perspective passée). C'est de même à LOER 1 que l'on doit rattacher l'emploi de *creanter*, *consentir*, *greer*, *prendre en gré*, *aprover*, mais ceux-ci n'exercent jamais qu'une concurrence très partielle à l'endroit de *loer*, puisqu'ils traduisent un accord, une acceptation ou une approbation relativement à une « situation » (évoquée en perspective passée ou future), ce qui implique certes un jugement favorable sur cette « situation », mais ne l'exprime pas explicitement.

Le paradigme synonymique de *blasmer* est, lui, extrêmement riche. Si l'on considère l'ensemble des unités verbales qui, dans l'ancienne langue, fonctionnent comme des substituts au moins partiels de *blasmer*, on peut observer que c'est principalement dans les schèmes syntaxiques 1 et 2, qui actualisent la « situation » sous la forme d'un complément direct (syntagme nominal ou proposition subordonnée) que la structure sémantique BLAMER 1 se trouve réalisée. C'est en particulier le cas des verbes afr. *blastengier* et *desloer* ⁽⁴²⁾ ; afr., mfr. *repandre*, *reprochier*,

(42) *Desloer* est toujours attesté en mfr., mais uniquement — du moins dans nos dépouillements — au sein de la construction 6 caractérisée par l'ellipse de la « situation ».

reprover : de ces différents verbes, les trois derniers sont très proches l'un de l'autre, notamment parce que tous trois impliquent presque toujours l'identité de l'actant « cible » et du destinataire ; *desloer* est le plus différent parce qu'il fonctionne comme le verbe simple *loer*, admettant non seulement que la « situation » soit évoquée en perspective passée (comme les autres verbes), auquel cas il produit l'effet de sens 'désapprouver', mais aussi qu'elle soit évoquée en perspective future (avec l'effet de sens 'déconseiller')⁽⁴³⁾. Naturellement, les constructions qui actualisent la « situation » sous la forme d'un complément indirect, surtout la construction 5, peuvent aussi servir à exprimer la structure sémantique BLAMER 1 : on l'a noté pour les verbes afr. *blastengier*, *desloer*, *reprochier*, *empirier*, *choser* ; afr., mfr. *reprendre*, *ramposner*, *chastier* ; mfr. *reprover*. La structure sémantique BLAMER 2 peut, quant à elle, trouver son actualisation dans les constructions syntaxiques 1 et 2 pour les verbes afr. *reter*, *amettre*, *mettre sus* ; dans les constructions 1 et 3 pour les verbes mfr. *amettre* et *mettre sus* ; dans les constructions 2 et 3 pour le mfr. *acuser* ; mais surtout dans la construction 5 pour les verbes afr. *reter* et, occasionnellement, *reprendre*, pour les verbes afr., mfr. *enculper* (*culper*, *aculper*), *encuser* (*acuser*), *chargier*, et dans la construction 6 pour le mfr. *acuser*.

Liège.

Georges LAVIS

(43) On peut ajouter encore que *desloer* est le seul à traduire la structure sémantique BLAMER 1 au sein de la construction 3.